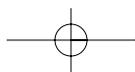
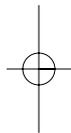
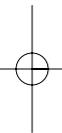
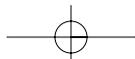


# Guide de l'Education Civique



	La participation des citoyens
La démocratie	La négociation et la médiation
Les responsabilités des citoyens	L'analyse des médias
	La planification
La connaissance des institutions républicaines	La rédaction de lettres
	Conseils pour téléphoner
Le droit et le devoir de vote	Le discours public
La bonne gouvernance	Les sites Web
La paix et la sécurité	



# Sommaire

[1]	Remerciements	[39]	Chapitre 7
[3]	Introduction	[43]	Chapitre 8
[5]	Chapitre 1	[49]	Chapitre 9
[11]	Chapitre 2	[53]	Chapitre 10
[17]	Chapitre 3	[57]	Chapitre 11
		[61]	Chapitre 12
[23]	Chapitre 4	[65]	Chapitre 13
[27]	Chapitre 5	[69]	Chapitre 14
[33]	Chapitre 6	[72]	Bibliographie

Auteur : Jessica Newby

Préparé en collaboration avec Issa Sylla, Michel Soumah, Alhassane Damba et Ibrahima Sory Diallo de la Direction Nationale de l'Education Civique du Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Education Civique, République de Guinée.

Avec les contributions des participants aux ateliers de février à mai 2004 à Kankan, Labé et Kindia, en Guinée ; à Lagos et Abuja, au Nigeria ; à Cotonou, au Bénin ; à Lomé, au Togo et à Bo, en Sierra Leone.

Remerciements de l'auteur à Alsény Camara, Directeur National de l'Education Civique du Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Education Civique, République de Guinée.

Illustrations : Momo Soumah (Charlie)

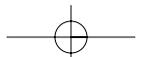
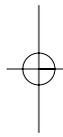
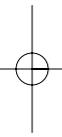
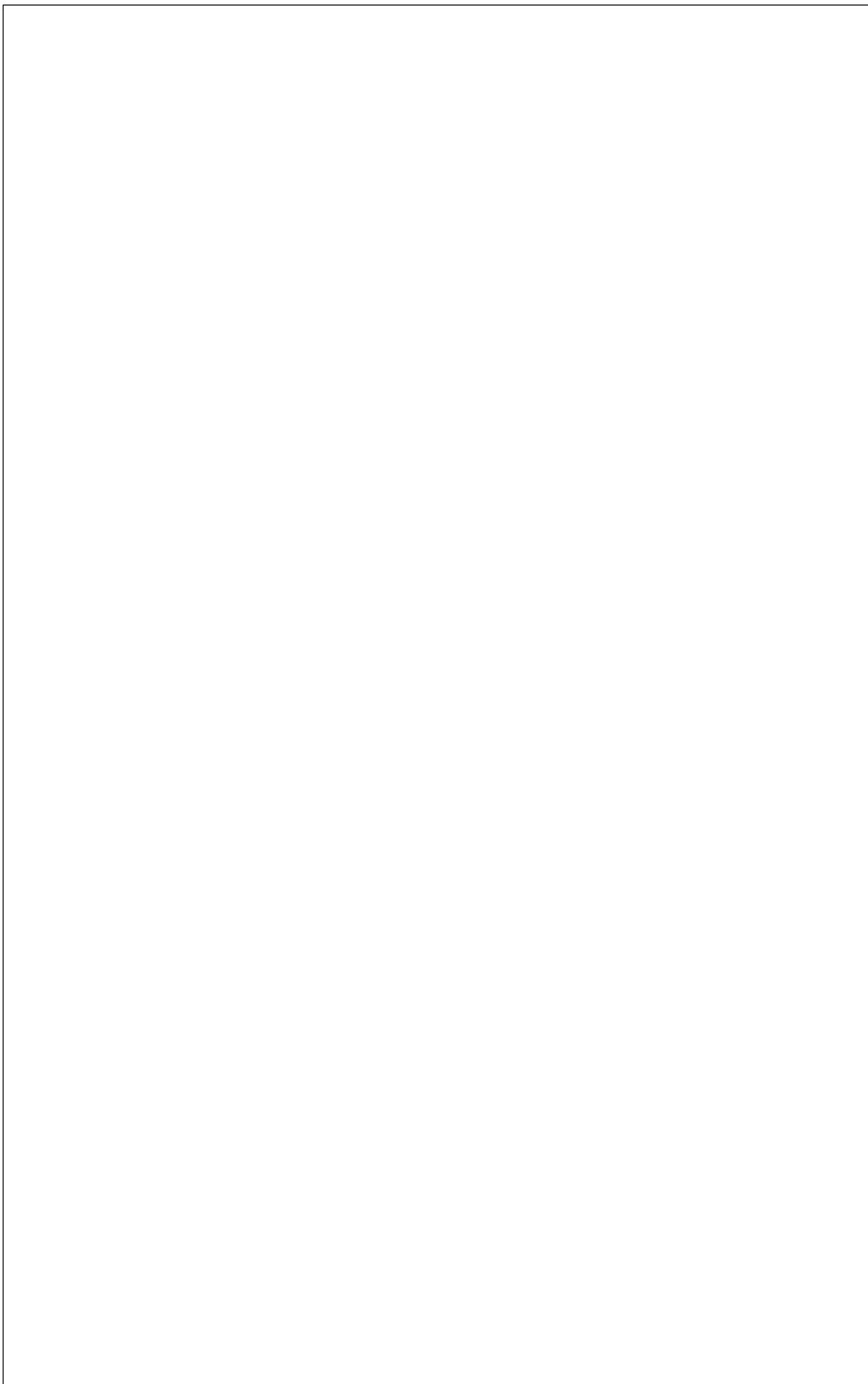
Collaboration à la révision : Africa Regional Services, Paris

L'auteur :

Jessica Newby est une éducatrice américaine, spécialiste de la conception de programmes d'enseignement, qui a exercé en milieu international. Elle a été professeur d'anglais au Japon et en Afrique (au Bénin et en Guinée). Pendant son séjour au Japon, elle a créé un programme d'enseignement sur les problèmes mondiaux et l'écriture multiculturelle au niveau universitaire. En Afrique, elle a travaillé dans le milieu éducatif, où elle a organisé les formations des enseignants au Bénin et l'enseignement de l'anglais et des droits de l'homme aux militaires guinéens. Ce guide a été élaboré en neuf mois en 2003-2004, avec une équipe de la Direction Nationale de l'Education Civique et avec le concours des ateliers d'éducation civique en Guinée et dans quatre autres pays de l'Afrique de l'Ouest.

Publié par le Centre américain, Ambassade des Etats-Unis d'Amérique, Conakry, République de Guinée, 2004  
<http://usembassy.state.gov/conakry/>.

# Remerciements





Un citoyen assume beaucoup de responsabilités. Les citoyens ont besoin d'être informés du rôle décisif qu'ils doivent jouer dans le processus démocratique pour comprendre l'importance de leur participation à la vie civique. On ne peut pas qualifier une nation de démocratie sans participation du citoyen. Afin que les citoyens puissent participer efficacement à cette vie civique, ils doivent avoir des connaissances de base et des compétences. Ce guide a été élaboré pour répondre à ces besoins.

Préparé en collaboration avec le Centre américain de l'Ambassade des Etats-Unis, à Conakry, en République de Guinée, et la Direction Nationale de l'Education Civique du Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire et de l'Education Civique de la République de Guinée, ce guide incorpore aussi les conseils et les suggestions des participants aux ateliers d'éducation civique en Guinée, au Nigeria, au Bénin, au Togo et en Sierra Leone entre février et mai 2004. Il est destiné au grand public, y compris les lycéens et les adultes. Cependant, il est conçu pour être plus particulièrement utile aux éducateurs et aux associations de la société civile qui dépendent de la participation à la vie civique.

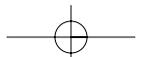
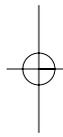
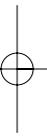
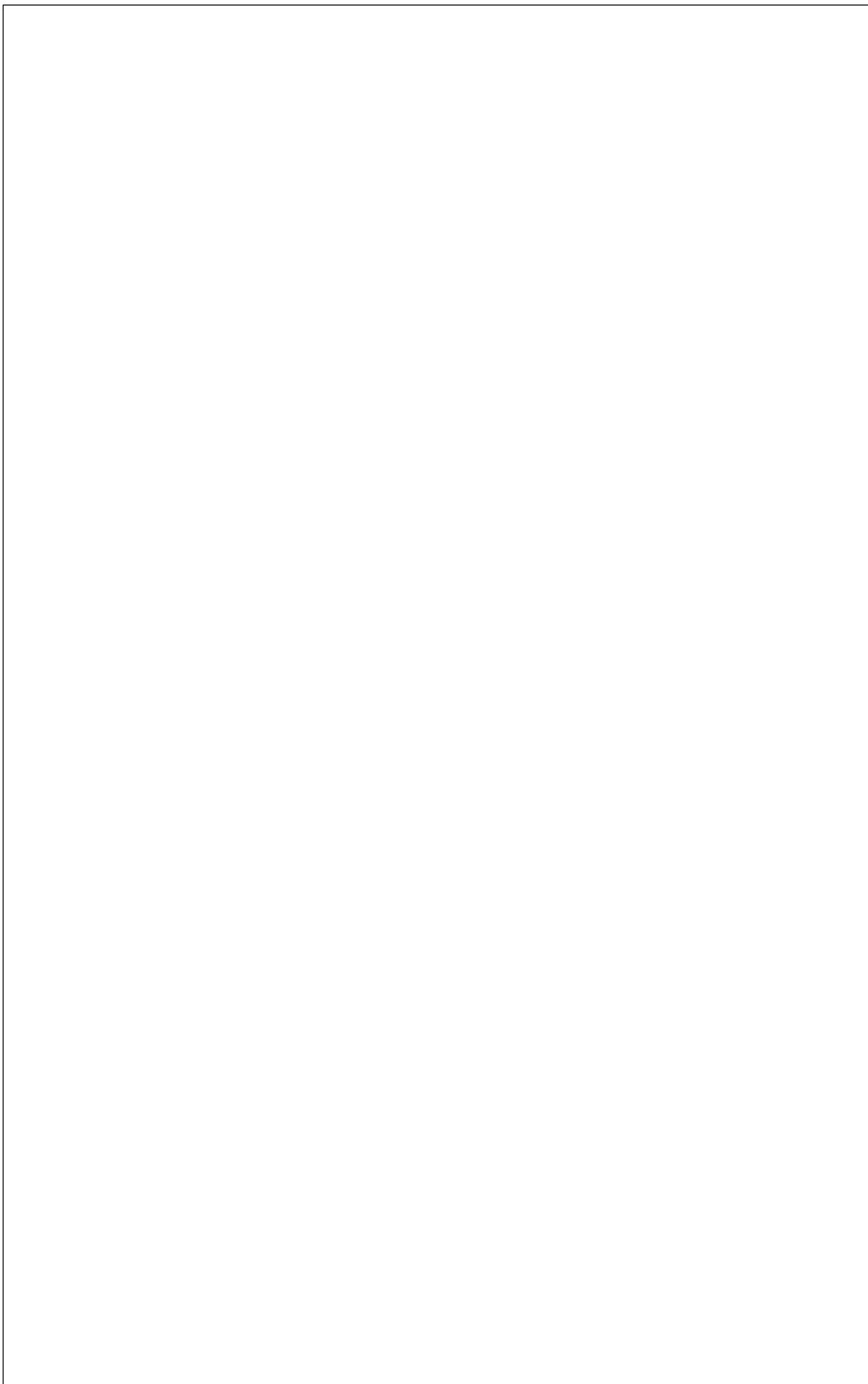
Les buts de ce guide consistent à :

- Encourager les citoyens à participer à la vie civique ;
- Eduquer les citoyens sur les fonctions du gouvernement, les droits, les responsabilités et d'autres questions pertinentes ;
- Présenter les thèmes universels d'éducation civique qui ne sont pas spécifiques à un pays, bien que le guide ait été préparé dans le contexte ouest-africain ;
- Etablir une fondation pour les citoyens en vue de leur apprendre les principes démocratiques et de leur procurer des sources d'information supplémentaires et des adresses de sites Internet ;
- Enseigner aux citoyens les connaissances et les compétences nécessaires pour renforcer leurs capacités ;
- Stimuler la discussion en proposant des questions et des activités à la fin de chaque chapitre afin d'encourager l'analyse des questions relatives au pays du citoyen.

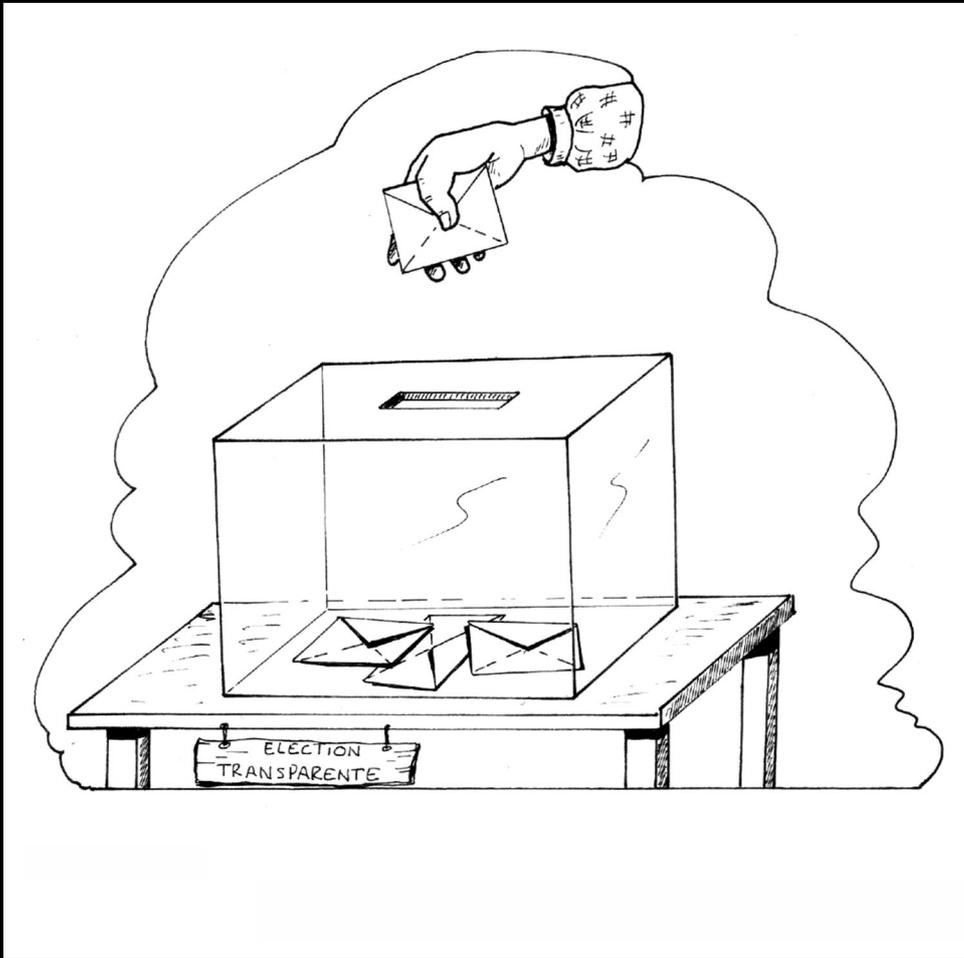
# Introduction

Personne ne naît bon citoyen ; aucune nation ne naît démocratique. Dans les deux cas, il s'agit plutôt d'un processus qui continue à évoluer au cours de la vie et auquel les jeunes doivent être associés dès leur naissance. Une société qui se coupe de ses jeunes rompt son lien vital ; elle est condamnée à être saignée à blanc. Vous êtes les gardiens de ce lien vital. Nourrissez-le ; développez-le ; fortifiez-le.

— Kofi Annan, Secrétaire général des Nations unies



# 1



D'après Larry Diamond, codirecteur de l'International Forum for Democratic Studies, la démocratie est « un système de gouvernement dans lequel le peuple choisit ses dirigeants à intervalles réguliers lors d'élections libres, transparentes et pluripartites ».

La démocratie est un phénomène planétaire. Cette affirmation est essentielle parce qu'on constate aujourd'hui que beaucoup de pays réclament plus de liberté et de démocratie. Cela montre l'importance qui est accordée à ce système politique. Cela se concrétise également par le nombre sans cesse croissant de régimes démocratiques à travers le monde depuis l'effondrement des régimes totalitaires en Europe de l'Est, en Asie et en Afrique et depuis l'apparition de courageux mouvements en faveur de la liberté dans certains pays où la dictature semblait aller de soi.

Tout cela nous montre qu'il y a chez tous les peuples une aspiration à la liberté en général et à la liberté politique en particulier. D'ailleurs, la volonté de liberté étant primordiale chez les peuples, on a constaté qu'en 1974 par exemple il y avait une quarantaine de pays démocratiques dans le monde.

Toutefois les démocraties continuent de naître et d'évoluer. Les statistiques peuvent confirmer ce fait. Selon "Data From Freedom House", en 1974 on pouvait compter, sur 150 pays dans le monde, 41 régimes démocratiques, soit 27,3 % ; en 1995 sur 191 pays, on dénombrait 117 démocraties, soit 61,3 % ; et en 2002 sur 193 pays, on avait 120 régimes démocratiques, soit 62,7 %.

Le concept d'un Etat démocratique est né à Athènes au V<sup>e</sup> siècle avant notre ère. Le terme démocratie a ses origines dans le mot grec *dēmokratia*. En décomposant ce mot nous obtenons :

*DEMOS* qui veut dire peuple  
*KRATOS* qui signifie pouvoir

Etymologiquement, la démocratie est donc le pouvoir du peuple.

Après les Grecs, les anciens Romains ont aussi mis en œuvre la démocratie et ont inventé le mot « république » (*res publica*). En latin, *res* signifie « chose » et *publicus* renvoie à l'idée de « public ». Les Romains donnent à ce mot le sens d'affaires publiques, c'est-à-dire appartenant au peuple.

# 1 La démocratie

Selon Abraham Lincoln, président américain, la démocratie est  
“ le gouvernement du peuple, par le peuple et pour le peuple ”.

**Histoire de la démocratie**

Il apparaît donc que la démocratie est un type d'organisation politique dans laquelle le peuple, c'est-à-dire la totalité des citoyens sans aucune distinction de naissance, de richesse, de compétence, détient ou contrôle le pouvoir.

Rappelons que si l'idée de la démocratie a été discutée pendant plus de 2 500 ans, elle n'a été mise en œuvre qu'à une époque récente. La démocratie n'est pas un système facile ; elle a su néanmoins surmonter plusieurs difficultés.

En 1900, seulement 6 pays sur 43 étaient considérés comme démocratiques. Au cours des trente dernières années, nous avons vu 80 pays s'engager dans la course démocratique, instituer et organiser des élections pluripartites.

Professeur à Harvard, Samuel P. Huntington, décrit l'histoire de la démocratie en trois vagues. Dans la dernière partie du XIX<sup>e</sup> siècle, la première "vague de démocratisation" a commencé quand les Etats-Unis ont étendu le droit de vote à une grande proportion de la population masculine.

La deuxième vague de démocratisation a commencé après la Seconde Guerre mondiale avec la victoire des Alliés qui ont restructuré l'Europe. Cela a permis une avancée démocratique.

La troisième vague de démocratisation a commencé en 1974. En 1974, on l'a déjà dit, seulement une quarantaine de pays étaient démocratiques, pour la plupart les nations occidentales. 1974 est une année qui marque le renversement, par les militaires, de la dictature portugaise. Entre 1979 et 1985, la présence militaire en Amérique latine diminue et des civils sont élus à la tête de plusieurs gouvernements de la région.

1989 est une année mémorable dans l'histoire de la démocratie. Il y a eu deux grands événements : la chute du mur de Berlin et les manifestations des étudiants à Tian'anmen en Chine. L'Union soviétique s'est effondrée en 1991, suivie par la majorité des pays d'Europe de l'Est. Ensuite, les républiques soviétiques ont commencé le processus de démocratisation. La tendance mondiale de la démocratisation est arrivée en Afrique en 1990 au Bénin et en Afrique du Sud. Auparavant, il y avait 3 pays démocratiques en Afrique : la Gambie, le Botswana et l'île Maurice. En 1997, seulement 4 pays subsahariens n'avaient pas organisé d'élections pluripartites.

Du point de vue de la structure, on distingue deux sortes de démocratie : la démocratie directe et la démocratie représentative.

#### *La démocratie directe*

Dans la démocratie directe, ce sont les citoyens eux-mêmes qui font les lois et exercent la politique. Ils sont impliqués à chaque étape du processus. Ce type de démocratie fonctionne bien pour les petites collectivités, mais n'est pas très pratique pour les grands ensembles où son application est difficile pour ne pas dire impossible. L'avantage de la démocratie directe est que les membres de la communauté se rencontrent pour discuter des problèmes face à face.

#### *La démocratie représentative*

Dans la démocratie représentative, c'est le peuple qui gouverne par le truchement de ses représentants élus ou désignés. Ces représentants agissent au niveau gouvernemental ou à d'autres niveaux (parlement, par exemple) pour le peuple

## Les différents types de démocratie

et au nom du peuple. Par conséquent, les citoyens ont le choix dans le processus électoral, mais pas nécessairement dans la prise de décision. Les citoyens votent pour celui qui peut défendre leurs intérêts, mais sans avoir la certitude que leurs représentants agiront dans le sens qu'ils souhaitent.

Parmi tous les types de gouvernement, les gouvernements autoritaires, le communisme ou les dictatures militaires, la démocratie est la meilleure option. La démocratie n'est pas parfaite, mais il n'y a pas de meilleure solution. La démocratie garantit les droits qui sont souvent absents des autres formes de gouvernements. Ces droits sont, notamment, la liberté d'expression et de parole, la liberté de réunion et la protection égale devant la loi.

Le gouvernement démocratique présente quelques avantages : il encourage la participation, l'épanouissement humain et l'égalité politique. La paix et l'économie prospèrent plus souvent dans les pays démocratiques. En général, les démocraties favorisent davantage la croissance économique et amènent une prospérité relative. Par exemple, deux pays démocratiques ne résolvent jamais les conflits par la guerre. Ils trouvent souvent des solutions dans les compromis, la négociation ou les traités.

## Pourquoi la démocratie ?



On ne doit pas considérer la démocratie comme un jeu de règles et de procédures constitutionnelles qui détermine la façon dont un gouvernement fonctionne. Dans une démocratie, le gouvernement n'est qu'un élément à l'intérieur d'un tissu social composé d'institutions, de partis politiques, d'organisations et de nombreuses et diverses associations. C'est dire qu'une société démocratique est aussi caractérisée par la présence de nombreuses organisations privées jouant un rôle de médiation entre les personnes et les institutions sociales et gouvernementales. Elle est en outre caractérisée par des échanges d'idées, des débats sur les questions d'intérêt public et la participation libre des citoyens aux élections et à la vie de leur collectivité.

Les indicateurs d'un système démocratique sont entre autres :

- *La souveraineté populaire* : Le pouvoir est détenu par le peuple et le gouvernement est responsabilisé par le peuple.
- *La constitutionnalité* : Les pouvoirs et les limitations du pouvoir du gouvernement sont énoncés dans la constitution et protègent les droits de tous les citoyens.
- *L'égalité* : Toutes les personnes sont égales dans la société et devant la loi.
- *La règle de la majorité et les droits des minorités* : Le pouvoir est exercé par la majorité, mais les droits des minorités doivent être protégés.
- *La justice et l'impartialité* : Les décisions gouvernementales doivent être justes et impartiales.
- *Un système judiciaire indépendant* : Le système judiciaire doit être impartial et séparé des autres institutions gouvernementales.
- *Les échanges d'idées libres et ouverts* : Le droit à la liberté de la parole, la liberté d'expression, la liberté de la presse, la liberté d'association.
- *Le contrôle administratif civil de l'armée* : Les officiers militaires n'étant pas élus, c'est donc l'administration civile qui doit gérer les militaires.
- *Les élections libres et justes* : Les élections, pluripartites, sont libres, ouvertes, régulières et transparentes.
- *Les valeurs* : L'apprentissage des valeurs comme la tolérance, le respect, la coopération, le pluralisme et le compromis social, l'acceptation de la différence.
- *Le bien commun* : La promotion de ce qui est bien pour toute la société.
- *La participation* : Les citoyens participent librement à la vie civique.

## **La société démocratique**

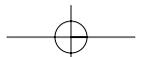
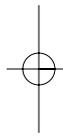
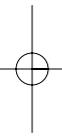
### **Les caractéristiques de la démocratie**

algré les difficultés de la conquête démocratique, il y a dans le monde aujourd'hui un plus grand nombre de régimes démocratiques, différents d'un pays à l'autre. Notre rôle à tous est de préserver cet acquis. L'enracinement et la défense de la démocratie ne sont pas l'affaire des seuls gouvernements. Tous les citoyens doivent être impliqués dans la recherche d'une société démocratique. Ils doivent comprendre ce que signifie la démocratie et la vie dans une société libre et œuvrer pour l'épanouissement de cette démocratie. Ils doivent avoir eux-mêmes un comportement démocratique en s'engageant dans la vie de leur pays et en respectant les droits et les libertés civiles et politiques. C'est alors qu'on peut certainement parler de démocratie.

1. Comment définissez-vous la démocratie ?
2. Quel type de démocratie pratiquez-vous dans votre pays ?
3. Dans votre pays, quelles sont les caractéristiques de la démocratie ?
4. A votre avis, quelles sont les caractéristiques les plus importantes de la démocratie ? Pourquoi ?
5. Pour vous, qu'est-ce qu'une société démocratique ? Faites-en une description.
6. Selon vous, quelles sont les mesures institutionnelles et les comportements personnels permettant aux citoyens de prospérer en démocratie ?

**M**

**Questionnaire**



# 2



L'une des conditions essentielles pour la réussite de l'édification d'une société fondée sur le respect des principes et des lois demeure le rôle que l'on confie à chaque citoyen, homme et femme, dans une entité bien déterminée. En effet, l'exercice de cette tâche peut se heurter à certains problèmes provenant des citoyens eux-mêmes. Pour surmonter ce phénomène social, les citoyens, à tous les niveaux, doivent s'investir dans la mise en œuvre des missions qui leurs sont assignées.

**Définition de la responsabilité :** Une responsabilité est un devoir ou une obligation de faire ou de ne pas faire quelque chose (cas des interdictions) dans le processus de développement d'un pays, d'une région, d'une collectivité ou d'une société.

### 1. Respecter la loi

Tous les individus sont égaux devant la loi. Elle est instituée par les citoyens. En conséquence, elle doit être respectée et appliquée partout où cela est nécessaire.  
*Exemple :* la loi interdit aux citoyens de s'attaquer aux biens publics et privés.

### 2. Connaître ses droits

Chaque citoyen a des droits qui sont garantis par la Constitution.

*Exemple :*

- le droit
- l'instruction
- l'information
- l'expression des opinions
- la santé
- la sécurité.

### 3. Respecter l'autorité

Chaque structure, qu'elle soit publique ou privée, est dirigée par une autorité. Par conséquent, cette autorité mérite d'être respectée par tout un chacun.

*Exemple :* les citoyens du quartier doivent respecter le conseil de quartier.

### 4. Connaître les institutions républicaines et la Constitution

Un bon citoyen doit avoir une parfaite connaissance des institutions républicaines, de leur fonctionnement et de la Constitution de son pays.

## 2 Les responsabilités des citoyens

Tout ce que vous faites peut sembler insignifiant, mais l'important est que vous le réalisiez.

— Le Mahatma Gandhi, philosophe et homme politique indien

**Les sources de responsabilité**

*Exemple :*

- le pouvoir exécutif
- le pouvoir législatif
- le pouvoir judiciaire
- la Constitution
- les lois.

## **5. Participer à la vie de la collectivité**

Les citoyens doivent être associés à la gestion des affaires publiques.

*Exemple :*

- signer une pétition
- s'adresser par écrit à son élu à propos d'un problème de la collectivité
- assister aux réunions : locales et communautaires.

## **6. Participer au processus électoral**

La participation des citoyens aux élections est régie par une loi électorale.

*Exemple :*

- devoir de voter
- être éligible
- contribution financière ou matérielle à un candidat ou à un parti politique
- faire campagne pour un candidat
- surveiller le déroulement des élections

## **7. Participer aux débats politiques**

La participation des citoyens aux débats doit être constructive. A ce niveau, le citoyen lui-même doit faire des recherches pour participer aux débats et pour ne pas prendre des rumeurs pour la vérité.

*Exemple :* impliquer toutes les sensibilités politiques dans les débats.

## **8. Devoir de s'informer sur les problèmes de la localité, de la nation et du monde**

Tout citoyen doit s'informer sur les problèmes de sa localité, de sa nation et du monde.

## **9. Respecter les opinions d'autrui**

Tout citoyen doit respecter les autres et savoir respecter leurs opinions.

*Exemple :*

dans les débats politiques, les citoyens doivent s'accepter mutuellement et procéder à des échanges de vues sur la construction du pays.

## **10. Respecter les valeurs socioculturelles**

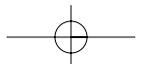
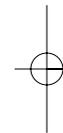
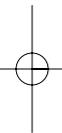
A ce niveau, les citoyens doivent respecter les valeurs de bonne conduite dans la société.

*Exemple :*

chaque personne doit traiter les autres avec respect et tolérance.

## **11. Connaître et respecter les symboles de la nation**

Les symboles de la nation montrent qu'un pays est indépendant et souverain, donc responsable de son destin. Ainsi, tout citoyen doit les connaître, savoir les interpréter et les traduire dans le comportement quotidien. Ce sont : le drapeau, la devise, l'hymne national, la monnaie, l'effigie du chef de l'Etat, etc.



## 12. Responsabilités individuelles

Dans toute société démocratique, chaque citoyen est responsable de ses actes et doit par conséquent être récompensé ou sanctionné en fonction de ceux-ci. Tout citoyen doit montrer le bon exemple : chacun doit servir la collectivité et son pays, protéger l'environnement et payer ses impôts.

Dans ce domaine, la responsabilité s'exerce au niveau des autorités scolaires, des enseignants, des élèves et des parents d'élèves.

### Autorités scolaires

- Animer, orienter, promouvoir et coordonner toutes les activités de l'école
- Préparer minutieusement les documents pédagogiques et administratifs de l'école
- Créer dans les écoles des structures de prévention et de gestion des violences
- Entretenir et maintenir des relations étroites avec les parents d'élèves
- Respecter et faire respecter le calendrier scolaire
- Veiller au renforcement de l'égalité entre les sexes
- Favoriser le maintien des élèves à l'école, surtout des filles
- Combattre le racisme et l'ethnocentrisme
- Combattre la fraude

### Enseignants

- Etre assidu et ponctuel
- Avoir tous ses documents pédagogiques à jour et bien tenus
- Respecter la personnalité de l'élève
- Protéger les élèves contre les violences de toutes sortes, y compris le harcèlement sexuel
- Susciter l'envie de réussir chez les élèves
- Enseigner correctement, s'intégrer socialement et avoir le souci d'achever le programme
- Respecter la hiérarchie administrative
- Se perfectionner sans cesse

### Elèves

- Contribuer à améliorer l'environnement (propreté et qualité de vie à l'école)
- Respecter strictement l'horaire (assiduité et ponctualité)
- Faire signaler par les parents ou tuteurs toute absence pour cause de maladie durant les jours ouvrables
- Eviter les absences répétées et non justifiées
- Suivre régulièrement les cours
- Apprendre ses leçons et faire ses devoirs
- Etre en tenue correcte dans l'enceinte de l'école
- Respecter le personnel d'encadrement, les enseignants, les autres élèves et le code de conduite
- Combattre la violence sous toutes ses formes en privilégiant le dialogue et l'esprit de tolérance
- Protéger, sécuriser et entretenir les infrastructures, les équipements et le mobilier de l'école
- Respecter l'équité
- Eviter les stupéfiants

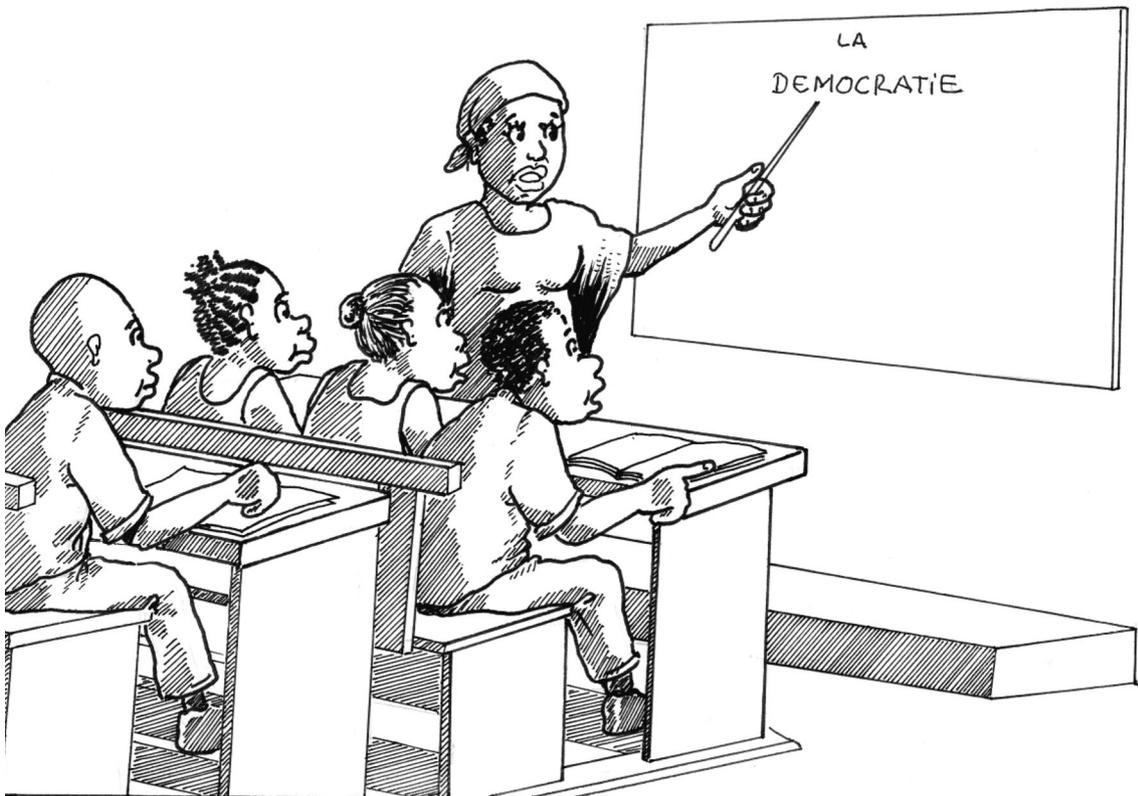
## **La responsabilité dans le milieu éducatif**

**Parents d'élèves**

- S'impliquer de façon active dans le processus d'apprentissage de son enfant-élève
- Contrôler la régularité et les devoirs
- Contrôler la tenue vestimentaire de l'enfant, y compris la coiffure et la présentation
- Contribuer à l'entretien de l'édifice scolaire et à l'amélioration des conditions de vie de l'école
- Collaborer étroitement avec la direction de l'école
- Être motivé

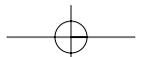
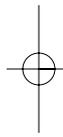
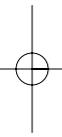
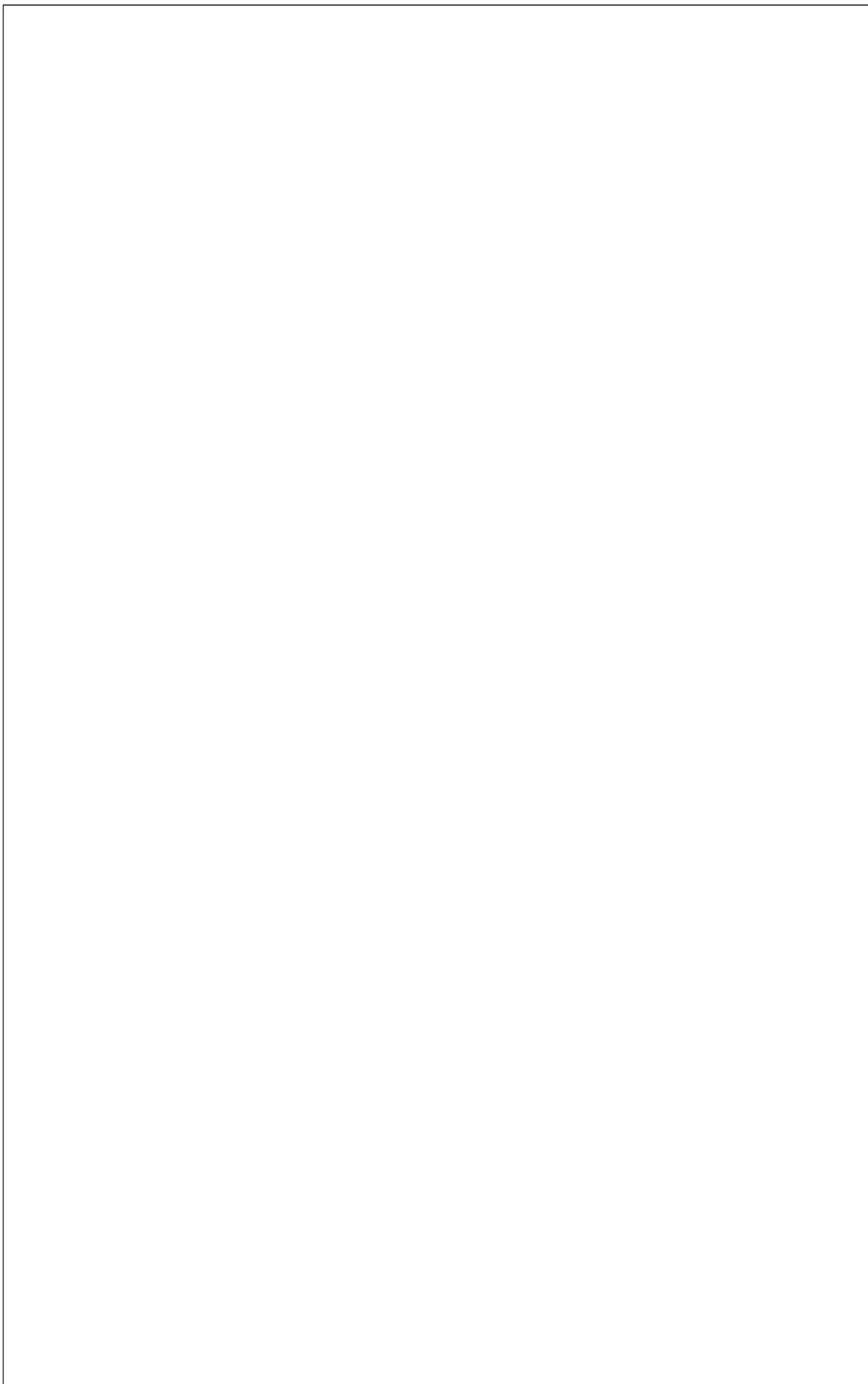
a responsabilité se situe à tous les niveaux ; toutes les composantes de la société sont concernées. Son exercice demande que chacun soit informé de ce qu'il doit faire ou assumer. Aussi faudrait-il que chaque citoyen prenne conscience de ses responsabilités et qu'il ait la volonté de les assumer. Car l'exercice et l'application efficaces sont des formes de responsabilité qui favorisent la formation d'une société dynamique et suscitent un épanouissement humain durable.

L



1. Quelles sont les plus importantes responsabilités des citoyens ? Pourquoi ?
2. Comment pouvez-vous aider et servir la collectivité et votre pays ? Donnez des exemples concrets.
3. Donnez des exemples de citoyen responsable. Expliquez.
4. De quelle manière pouvez-vous, en tant que citoyen, avoir une influence sur les décisions gouvernementales ?
5. Le jeu de rôle : entre deux personnes (des amis)
  - a) Vous voulez persuader votre ami d'assumer ses responsabilités de citoyen.
  - b) Vous écoutez les raisons de votre ami et vous donnez des réponses.

# Questionnaire



# 3



Aucun pays souverain ne peut fonctionner dans une démocratie plurielle sans mettre en place des institutions républicaines. Ces institutions sont généralement considérées comme des éléments indispensables pour l'instauration d'un Etat de droit. Elles sont la garantie de la liberté publique et moralisent le gouvernement et la société. Elles répriment les dérapages et assurent la primauté du droit.

A propos des institutions, soulignons que le mode de fonctionnement d'un gouvernement varie d'un pays à l'autre. Cependant, il est important pour le citoyen de connaître la structure, le fonctionnement de son gouvernement et la Constitution de son pays. Il doit en outre connaître les autres types de gouvernement.

Pour s'assurer qu'un seul pouvoir ne monopolise pas tout le pouvoir, on a instauré un système de séparation des pouvoirs qui donne une indépendance à chaque pouvoir. Ce système limite les pouvoirs de chaque institution. La séparation des pouvoirs est la prévention de la tyrannie et des abus.

D'une manière générale, on distingue trois pouvoirs : le pouvoir exécutif, le pouvoir législatif et le pouvoir judiciaire. Ces pouvoirs sont écrits dans les constitutions de chaque pays.

Le pouvoir exécutif est exercé par le gouvernement ayant à sa tête le président ou le Premier ministre selon les dénominations des pays. L'exécutif dirige la nation et conduit les destinées du peuple.

### **3 La connaissance des institutions républicaines**

La justice suit son cours, et l'autorité et la légitimité du processus judiciaire doivent être respectées.

— Kofi Annan, Secrétaire général des Nations unies

#### **La séparation des pouvoirs**

#### **Le pouvoir exécutif**

### *Les fonctions de l'exécutif :*

- Il veille au respect de la Constitution
- Il assure le fonctionnement régulier des pouvoirs publics et la continuité de l'Etat
- Il détermine et conduit la politique de la nation
- Il assure l'exécution des lois
- Il nomme les hauts fonctionnaires de l'Etat par décret
- Il est le garant de l'unité nationale
- Il veille au respect des conventions et des traités internationaux
- Il dispose du droit de grâce et d'amnistie
- Il représente la nation dans les cérémonies
- Il commande l'armée et déclare la guerre.

Le gouvernement ou le conseil des ministres dirige la nation. Il est chargé de faire appliquer les lois votées par le parlement ou l'assemblée législative. Le gouvernement est composé de ministres ou de secrétaires d'Etat nommés par le président ou par le Premier ministre. Les ministres sont les premiers responsables des ministères dont ils assurent le bon fonctionnement en collaboration avec leur personnel administratif.

Généralement dans tous les pays du monde, il existe des ministères de la Santé, de l'Education, de l'Intérieur et de la Défense. Toutefois, notons que les ministères sont créés selon les réalités de chaque pays. Par exemple, dans les pays du littoral, comme la Guinée, la Sierra Leone et le Sénégal, il y a un ministre de la Pêche. Dans les pays sahéliens, le Niger et le Tchad, on trouve un ministre du Bétail. Au Nigeria, il y a un ministre uniquement chargé de la Condition

féminine. La Mauritanie, qui est une république islamique, a un ministre chargé de la Lutte contre l'Analphabétisme, de l'Orientation Islamique et de l'Enseignement Originel.

Le pouvoir législatif est détenu par les élus du peuple qu'on appelle les députés, les parlementaires ou les législateurs selon le pays. Le législatif représente les citoyens, leurs souhaits et leurs besoins.

Le législatif a, entre autres, les fonctions ci-après :

- Il élabore et adopte les lois
- Il représente le peuple et défend ses intérêts
- Il veille sur l'action gouvernementale
- Il vote le budget
- Il instaure un forum de discussion et d'investigation et favorise la concorde sociale.

En ce qui concerne le législatif, il y a plusieurs appellations : tantôt l'Assemblée nationale ou le Congrès, tantôt le Parlement ou le Sénat. Soulignons à propos du pouvoir législatif qu'il y a le système monocaméral et le système bicaméral. Dans le système monocaméral il y a une seule chambre, tandis que dans le système bicaméral il y a deux chambres (la chambre basse et la chambre haute). Généralement, les pays africains ont un système monocaméral. Toutefois certains pays, comme le Burkina Faso, la Mauritanie et le Nigeria, pratiquent le système bicaméral.

## Le pouvoir législatif

## Le gouvernement

Le pouvoir judiciaire est détenu par les magistrats. Le judiciaire sauvegarde les droits des citoyens. Pour exercer ce pouvoir, le juge doit être indépendant et incorruptible. Ses jugements ne doivent être influencés par personne.

Selon le pays, il existe plusieurs sortes de tribunaux. Il y a la justice civile, la justice pénale, la cour d'appel, la Haute Cour de justice et la Cour suprême. Par exemple, au Mali, il y a une Cour constitutionnelle, une Haute Cour de justice et une Cour suprême. La Cour suprême du Mali est divisée en trois sections : judiciaire, administrative et fiscale. Au Sénégal, le Conseil constitutionnel juge les cas électoraux. En outre, au Sénégal, il y a une Cour de cassation et une cour d'appel au niveau local. La Mauritanie a une Cour suprême et des tribunaux ordinaires.

Entre autres, le judiciaire a les fonctions suivantes :

- Il veille au respect des lois et punit les infractions
- Il assure l'application de la Constitution
- Il règle les conflits
- Il protège les citoyens
- Il joue le rôle d'arbitre entre l'exécutif et le législatif en cas de crise.

La Constitution est un document dans lequel se trouvent les règles qui gouvernent la nation. Elle établit la forme du gouvernement, les lois qui limitent le gouvernement et elle protège les citoyens. La Constitution garantit les droits des individus. Presque tous les pays du monde ont une constitution et chaque constitution est unique.

Parmi les fonctions de la Constitution :

- Elle marque les buts et les objectifs du gouvernement
- Elle établit la structure du gouvernement
- Elle fournit les lois de la nation
- Elle est pour les citoyens un document de référence dans l'évaluation des actions gouvernementales.

## Le pouvoir judiciaire

## La Constitution



Dans le système présidentiel, il y a une nette distinction entre les différents pouvoirs et le chef de l'Etat est élu par le suffrage populaire. Les pouvoirs et les devoirs du président sont indépendants du pouvoir législatif et sont garantis par la Constitution. Toutefois, notons que les systèmes présidentiels ne sont pas toujours démocratiques ; ils peuvent être aussi autoritaires.

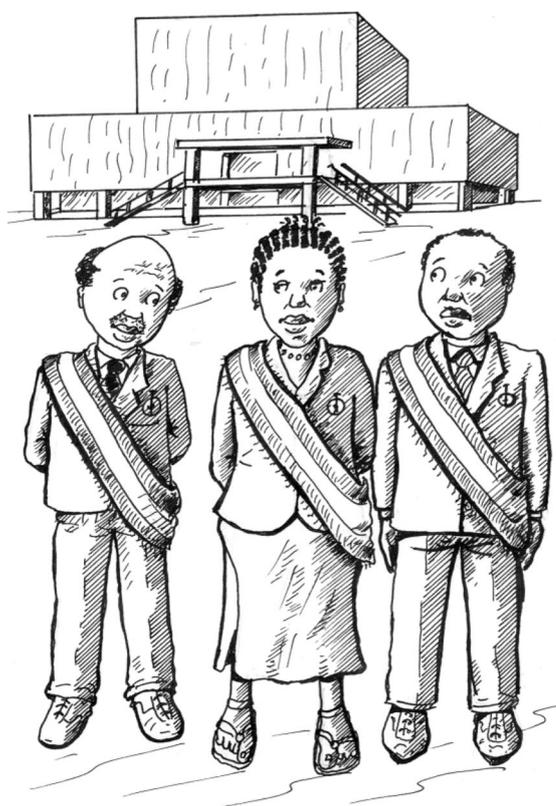
Le système parlementaire est plus répandu dans les pays qui faisaient partie de l'Empire britannique. Contrairement au système présidentiel, on constate qu'il y a dans le système parlementaire un mélange des fonctions exécutive et législative. Le pouvoir exécutif est choisi par une majorité du législatif.

u terme de ce bref parcours des institutions, on constate qu'il est important pour tout citoyen de connaître les institutions républicaines sur le plan universel, mais aussi sur le plan local, c'est-à-dire les institutions de son pays. Le citoyen doit participer à la vie et au fonctionnement de ces institutions.

Les institutions républicaines, avec leurs attributions écrites dans la Constitution, sont une garantie pour un Etat de droit. Chaque pouvoir opère dans son domaine et empêche les abus des autres pouvoirs. Cependant, notons que les institutions républicaines se complètent ou doivent se compléter dans une démocratie.

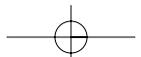
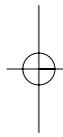
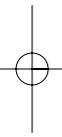
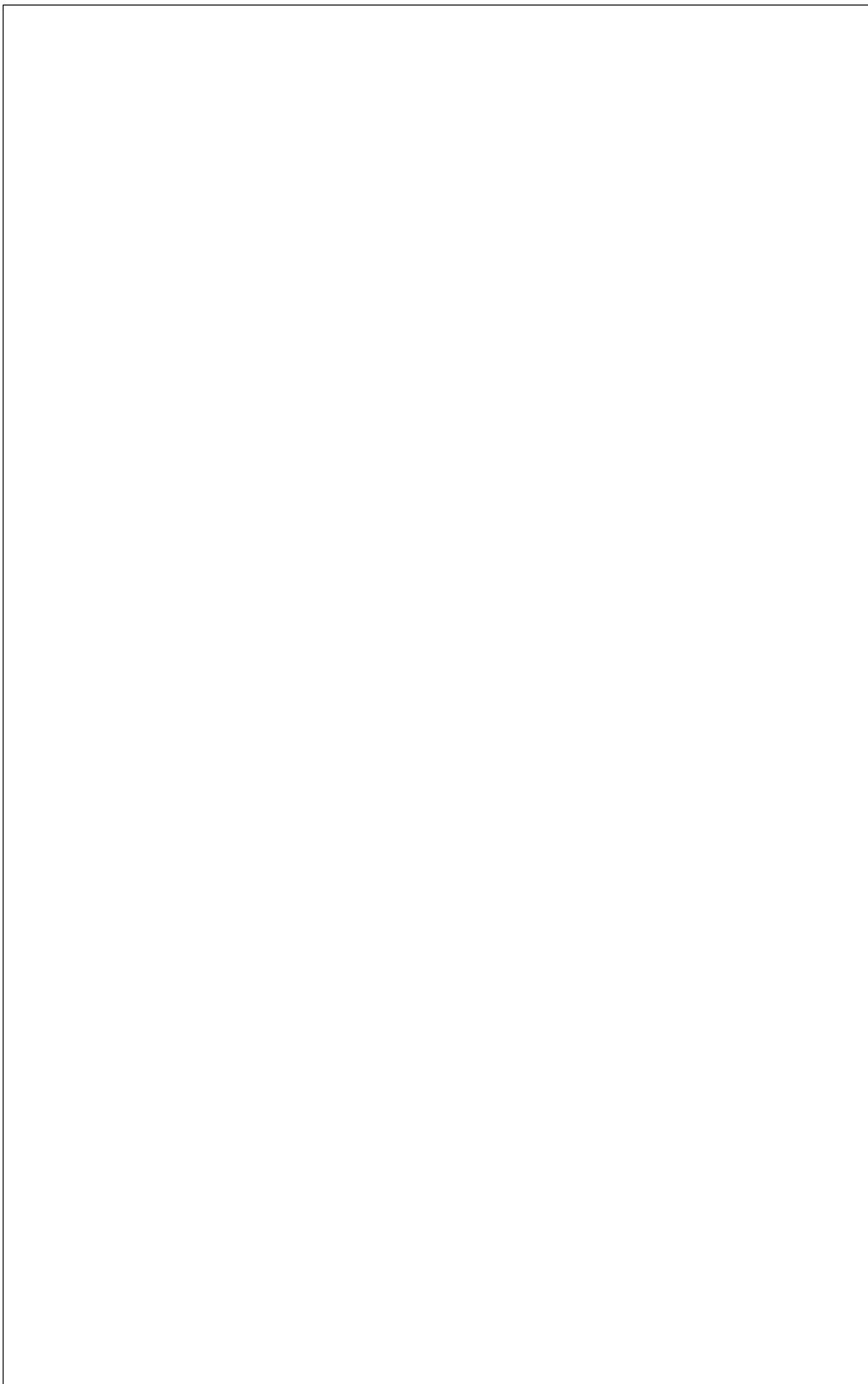
# Le système présidentiel et le système parlementaire

# A



1. Expliquez le système de gouvernement de votre pays.
2. Pourquoi y a-t-il trois sortes de pouvoir ? Quelle est leur importance ?
3. Votre pays a-t-il un système présidentiel ou un système parlementaire ?
4. Quels sont les droits garantis par votre Constitution ?
5. Avez-vous un système bicaméral ou monocaméral ?
6. Quels ministères y a-t-il dans votre pays ?

# Questionnaire



# 4



Parmi les droits réclamés par les peuples dans leur combat pour plus de liberté et d'égalité et parmi les devoirs qui leur incombent figurent, aujourd'hui, en bonne place, le droit et le devoir de vote. Le vote permet à chaque citoyen de participer directement ou indirectement à la prise de décisions concernant la vie de sa nation ou de sa collectivité. Le droit de vote évite au citoyen de subir le pouvoir de gouvernants que d'autres auraient choisis en fonction de leurs intérêts. Le vote donne à chaque citoyen la possibilité de choisir celui, celle ou ceux qu'il considère comme les plus aptes à satisfaire l'intérêt général.

- Légitimer l'autorité publique : reconnaître l'autorité par un consensus démocratique.
- Clarifier les dossiers et les candidats : les candidats communiquent les informations aux électeurs, cela crée une atmosphère de débat et de discussion.
- Proposer des choix aux électeurs : les électeurs peuvent faire le choix entre les candidats et leurs programmes.

- Permettre aux citoyens d'exercer le pouvoir : leurs votes déterminent la politique nationale.
- Voter est une façon de participer à la vie de la société : donner aux citoyens une voix pour exprimer leurs souhaits.
- Voter préserve la démocratie : le vote est une garantie de la démocratie.
- Connaître la différence entre les partis politiques, les candidats et leurs programmes.
- Connaître le signe d'identification des partis politiques sur les bulletins de vote.
- Connaître le mode d'inscription.
- Connaître le mode de scrutin (par exemple, comment on remplit le bulletin) et le lieu de vote.

## 4 Le droit et le devoir de vote

Le droit de vote est le droit le plus fondamental, sans lequel tous les autres sont sans signification.

— Lyndon B. Johnson, président américain

**Pourquoi faut-il voter?**

**Que faut-il savoir avant de voter ?**

**Pourquoi organiser des élections ?**

Les périodes électorales sont fixées par la Constitution et le code électoral, en fonction de la durée des mandats des élus.

*Exemple* : En République de Guinée, la durée du mandat présidentiel est de sept ans. Dans le cas des élections régionales, communales et municipales, la durée du mandat est de quatre ans. Les jours de scrutin sont fixés par décret du Président de la République.

Quel que soit le type d'élection auquel on participe, on ne peut voter que dans la circonscription électorale où l'on est inscrit. Il faut donc s'assurer avant le jour du scrutin que vous êtes bien inscrit sur les listes électorales.

Est électeur, celui ou celle qui remplit un certain nombre de critères.

**A savoir**

- Avoir l'âge requis (par exemple, 18 ans dans la plupart des pays)
- Être inscrit sur les listes électorales
- Avoir sa carte d'électeur et une pièce d'identité
- Se présenter dans un bureau de vote
- Avoir la nationalité

Pour voter, il faut se rendre au bureau de vote où l'on est inscrit, muni de sa carte d'électeur et d'une pièce d'identité (carte d'identité nationale, passeport, carte scolaire, carte d'étudiant, livret de pension civile, militaire ou attestation du chef de quartier).

**Quand faut-il voter ?**

**Qui est électeur ?**

**Où faut-il voter?**

**Comment faut-il voter ?**



En Afrique, par exemple, après avoir vérifié votre identité, les responsables du bureau de vote vous feront prendre les bulletins des candidats avec une enveloppe. Vous vous retirerez dans un isolement, à l'abri des regards, pour choisir le bulletin de votre candidat et le mettre dans l'enveloppe. Vous sortirez de l'isolement et vous vous rendrez ensuite à la table où se trouve l'urne, et devant les responsables et les représentants des candidats, vous mettrez l'enveloppe dans l'urne. L'on marquera votre doigt à l'encre indélébile, ce sera la marque que vous avez voté et que vous ne pouvez plus voter au cours de ces élections.

- *Présidentielles* : pour élire le président de la république.
- *Législatives* : pour choisir les députés, législateurs ou parlementaires.
- *Locales* : pour choisir les dirigeants au niveau décentralisé (local, communes, quartiers, districts).
- *Référendum* : une occasion qu'ont les électeurs pour trancher directement, par vote, certaines questions politiques essentielles et importantes de la vie nationale.

1. *Faire campagne pour un candidat ou un parti politique* :  
Faire de la publicité pour un candidat en vue de le faire élire.
2. *Distribuer l'information* :  
Diffuser au niveau des citoyens l'information sur les candidats, les partis et les programmes.

3. *Offrir des services de traduction* :  
Offrir ses services pour traduire les objectifs et les programmes des partis dans les différentes langues du pays.
4. *Organiser une discussion autour des programmes électoraux des partis* :  
Prévoir des tables-rondes, des conférences autour des programmes des partis.
5. *Préparer et distribuer les brochures d'information, les affiches en vue d'encourager les populations à voter raisonnablement* :  
Faire des supports publicitaires et d'information pour inciter les gens à voter.
6. *Assurer le transport des citoyens vers les bureaux de vote* :  
Mettre des moyens de transport à la disposition des électeurs.

### **Et bien sûr, voter !**

e vote étant personnel, nul ne doit vous influencer dans votre choix. Mais vous devez mesurer la portée et les conséquences de celui-ci. Votre candidat doit être apte à assumer les responsabilités que vous voulez lui confier ; celui ou celle qui travaillera pour le bien-être de tous avec compétence et transparence, sans aucune considération subjective.

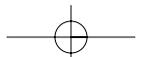
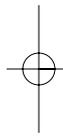
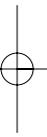
1. Expliquez le processus électoral de votre pays.
2. Que diriez-vous à quelqu'un pour le convaincre de l'importance du vote ?
3. Quels sont, selon vous, les critères d'une élection démocratique ?

**Quels sont les types d'élections ?**

**L**

**Comment participer au processus  
électoral ?**

**Questionnaire**



# 5



La bonne gouvernance conditionne et détermine l'efficacité de la gestion publique et son impact sur la vie des populations. Elle apparaît comme un ensemble d'efforts visant à renforcer les capacités d'un bon gouvernement. Elle est, de nos jours, non seulement un thème d'actualité mais aussi un enjeu mondial. La bonne gouvernance se présente comme un catalyseur du changement, d'où la nécessité de réformer les institutions gouvernementales dans le but de mettre en œuvre une politique destinée à défendre l'intérêt national par le renforcement de la société civile et des autorités au niveau local.

### **1. *La transparence***

La transparence est l'une des clés de la bonne gouvernance. Les actes, les actions doivent être portés à la connaissance du public. Elle s'applique aux transactions du gouvernement, aux sessions législatives, aux budgets et aux décisions. Toutes les transactions doivent être ouvertes et accessibles au public. La transparence encourage la responsabilité.

En effet, la transparence favorise la confiance entre les acteurs sociaux, facilite la préparation et la mise en œuvre des plans et programmes et attire les investisseurs. Pour l'accroître, il serait particulièrement indiqué de procéder à la création d'institutions dotées de moyens et de capacités humaines s'appuyant sur la mise en place d'un système d'intégrité pour lutter contre la corruption.

### **2. *L'accès à l'information***

« L'information est l'oxygène de la démocratie. » Il y a un lien entre l'accessibilité à l'information et la transparence. Tandis que la transparence évoque l'idée de porter un regard sur le fonctionnement des gouvernements et des institutions, l'accès du public à l'information concerne la libre circulation d'informations. Les citoyens doivent avoir accès aux documents publics, tels que dossiers judiciaires, allocation des fonds publics, rapports des actes et des votes législatifs.

Quand il y a un manque d'information, il y a un manque de confiance. Les gouvernants sont élus avec la confiance des électeurs et ils sont appelés à assumer leurs responsabilités. L'absence de confiance peut entraîner des conséquences négatives.

## 5 La bonne gouvernance

Etre libre ne signifie pas seulement briser ses chaînes, mais vivre de manière à respecter et à améliorer la liberté d'autrui.

— Nelson Mandela, président de la République d'Afrique du Sud

**Les qualités de la bonne  
gouvernance**

*Exemple* : les responsables politiques qui n'agiraient pas selon la loi et le soutien public peuvent faire disparaître ou limiter le succès du programme. De même, le manque de clarté et d'accès à l'information entraîne la méfiance, incite à la suspicion, engendre une gestion obscure ainsi que des risques de corruption.

### **3. L'efficacité**

Les services gouvernementaux sont là pour maximaliser le bien commun. L'efficacité en gouvernance est l'habileté à fournir des services tels que la santé publique, l'éducation et les services sociaux, et aussi à fournir un budget susceptible de financer ces services sociaux. Dans ce cas, l'action gouvernementale doit être encadrée, surveillée et sa performance évaluée.

### **4. La primauté du droit**

La primauté du droit signifie que tout le monde a les mêmes droits devant la loi. Nul ne peut être arrêté, détenu ou condamné sauf pour des motifs et dans les formes prévus par la loi. Nul n'est au-dessus des lois (ni le président, ni le roi). Le judiciaire doit être indépendant des pouvoirs exécutif et législatif. Tous les tribunaux doivent être justes, libres, impartiaux et les plaignants doivent avoir la possibilité de faire appel. Les tribunaux doivent être ouverts au public.

### **5. L'éthique**

L'éthique, c'est l'ensemble des mœurs, des bonnes conduites d'une société ou d'un individu. A cet effet, la bonne gouvernance exige du fonctionnaire (ou de tout autre citoyen) un bon comportement, le respect des biens public et privé, des principes et lois pour la bonne marche de la société. Les

fonctionnaires doivent être justes et faire preuve d'une grande probité morale dans la gestion du bien commun.

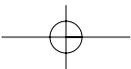
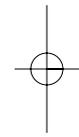
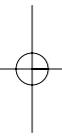
### **6. La société civile et les médias**

La société civile, ce sont des associations non gouvernementales et communautaires formées par des volontaires pour protéger ou défendre leurs intérêts. La société civile établit un réseau des associations qui peuvent constituer une voix unifiée pour défendre et protéger les droits des citoyens. Elle est aussi un intermédiaire entre l'Etat, les partis politiques et les citoyens.

Les médias, quant à eux, créent un espace pour l'opinion publique. Aussi surveillent-ils le paysage politique, ce qui favorise la transparence et la bonne gouvernance. Ils peuvent aider à limiter le pouvoir du gouvernement et à renforcer celui des citoyens.

### **7. L'imputabilité**

L'imputabilité est l'obligation d'assumer ses responsabilités et de rendre compte de ses actes. Il existe trois sortes d'imputabilité : politique, administrative et financière. L'imputabilité est politique quand les autorités répondent de leurs actions devant le peuple. L'imputabilité administrative concerne l'ensemble des relations et des rôles de la structure gouvernementale. L'imputabilité financière a trait au budget et à l'allocation des fonds publics.



De tous les modes d'influence, l'autorité est avant tout celle qui trace la ligne de démarcation entre le comportement des individus en tant que membres d'une organisation et leur comportement en dehors de celle-ci. C'est l'autorité qui donne à une organisation sa structure formelle et informelle. C'est l'exercice d'un pouvoir au sein d'une organisation ou d'une communauté. L'autorité se manifeste par la prise des décisions qui affectent la vie des citoyens. C'est pourquoi, l'autorité, dans ses prérogatives, doit faire connaître aux citoyens, les principes et les lois qui régissent la vie en société.

L'autorité est un outil de coordination dont l'emploi fréquent reflète les multiples usages qu'on peut en faire.

Parmi ses fonctions :

- Elle rend effective la responsabilité de l'individu envers ceux qui exercent l'autorité. Cette fonction est d'assurer le respect des normes élaborées par la société. Les autorités sont tenues d'être responsables et de rendre compte de leurs actes.
- Elle s'assure que les décisions sont prises avec compétence. L'une des fonctions de l'autorité est de garantir que les décisions se caractérisent par un haut degré de rationalité et d'efficacité.
- Elle permet la coordination de l'activité. Le but de la coordination est de veiller à l'application correcte des décisions et de toutes les actions menées par les citoyens en vue d'atteindre l'objectif visé.

Tout chef, à quelque niveau que ce soit, doit avoir des qualités pour une meilleure gestion de son groupe, de son entreprise ou de son pays. Sans les qualités de leadership, il n'y a pas de gestion efficace ni de confiance à l'égard du chef. Parmi ses qualités on peut citer :

- *L'accessibilité* : Le chef doit être d'un abord facile pour les citoyens.
- *La communication* : Pour qu'une autorité soit crédible, elle doit diffuser des informations claires et précises.
- *La créativité* : A ce niveau, l'autorité doit avoir un esprit créatif en prenant l'initiative, par exemple, des projets de développement de sa localité, de sa communauté ou de son pays.
- *L'aptitude à résoudre des conflits* : Une bonne autorité doit être un bon médiateur dans la prévention, la gestion et la résolution des conflits.
- *La conviction et la motivation* : Une autorité doit être convaincante dans la prise de ses décisions et être capable de mettre en place des mécanismes d'incitation des citoyens pour la réalisation des objectifs qui leurs sont assignés.
- *La cohérence* : Une autorité doit avoir un programme de développement cohérent pour sa société en fonction des réalités et des besoins de celle-ci.
- *La justice et l'impartialité* : Une autorité doit être juste et impartiale – elle doit sanctionner chacun selon sa faute et récompenser chacun selon ses mérites.

## **Le rôle de l'autorité**

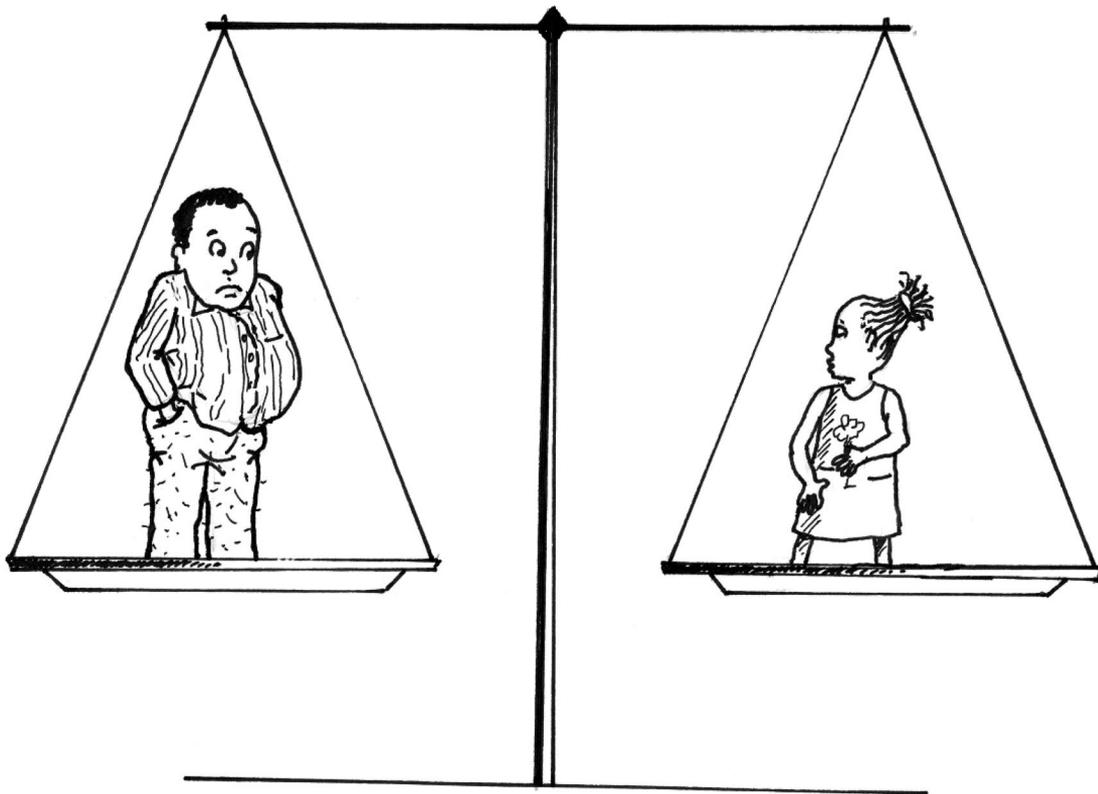
## **Les qualités de leadership**

## **Les fonctions de l'autorité**

- *La transparence* : Une autorité doit être transparente dans la gestion des affaires publiques et responsable pour leur actes.
- *L'intégrité* : Une autorité doit veiller à la sauvegarde de l'intégrité morale sur le plan individuel et communautaire.
- *La cohésion sociale* : Une autorité doit veiller à la cohésion et à l'unification du groupe social.
- *La confiance* : Une autorité doit inspirer confiance aux citoyens.

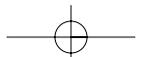
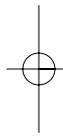
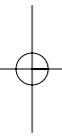
la lumière de ce qui précède, on comprend que la bonne gouvernance intéresse toute la vie d'une nation. C'est un moyen pour lutter contre certains fléaux (comme le sous-développement et l'abus d'autorité). La bonne gouvernance permet la bonne gestion de la vie publique, du bien public et vise l'instauration d'un Etat de droit légitime et fonctionnel. Elle assure la moralisation de la vie de la société ou du pays sur tous les plans (politique, économique, administratif, social, etc.). Alors, on voit la nécessité pour tout pays voulant renforcer et pérenniser les bases de sa démocratie d'opter pour le respect de la bonne gouvernance.

# A



1. Quelle définition donneriez-vous de la bonne gouvernance ?
2. Quelles sont les exigences et les avantages de la bonne gouvernance ?
3. Y a-t-il des signes de bonne gouvernance dans votre pays ? Pouvez-vous en énumérer quelques-uns ?
4. Pourquoi la transparence et l'accès à l'information sont-ils importants dans une démocratie ?
5. Est-ce que la transparence existe dans votre pays ? A quel degré ? A quel niveau ?
6. Est-ce que l'accès à l'information existe dans votre pays ? A quel degré ? A quel niveau ?
7. Parmi les personnes de votre localité ou de votre pays, qui considérez-vous comme un bon leader ? Pourquoi ?

# Questionnaire



# 6



La paix et la sécurité sont importantes dans la vie des peuples, surtout dans le monde d'aujourd'hui. Toute société, pour vivre, survivre et se développer, en a nécessairement besoin. Toutefois, la paix et la sécurité se construisent et s'entretiennent constamment avec la volonté de tout un chacun pour l'épanouissement de tous. Elles sont des leviers pour un développement social équilibré, harmonieux et durable. Elles sont garantes du bonheur et contribuent à la lutte contre la pauvreté.

La paix peut se définir comme une situation ou un état de coexistence dans l'entente et la concorde entre des individus ou des Etats qui acceptent de vivre ensemble dans l'harmonie. La paix est un état de quiétude important pour le développement des peuples et des nations.

Le mot *paix* est un mot qui a plusieurs significations. La paix signifie l'absence de violence et elle signifie la justice. Elle implique l'idée de travailler ensemble pour le bien commun. Aussi, dans un sens écologique, la paix représente l'équilibre entre la nature et les habitants de la planète.

1. *Au niveau de la politique* : Une gestion transparente des affaires publiques ; l'instauration d'une véritable démocratie qui suppose non seulement la présence de plusieurs partis politiques mais aussi l'acceptation de l'idée d'alternance dans l'exercice du pouvoir.
2. *Au niveau de la défense* : Sensibiliser davantage les militaires à la culture de la paix.
3. *Au niveau de la justice* : Améliorer l'efficacité de l'appareil judiciaire et renforcer son indépendance en cultivant le respect du principe « tous les citoyens sont égaux devant la loi ».
4. *Au niveau de l'économie* : Mettre en place des structures fiables et transparentes pour la gestion de l'économie du pays.
5. *Au niveau de l'éducation* : Revaloriser la morale et l'éducation civique dans les programmes scolaires en insistant sur les valeurs de tolérance, de laïcité, d'intégrité, de paix et de droits de l'homme.

## 6 La paix et la sécurité

[...] les guerres prenant naissance dans les esprits des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix.

— Préambule de l'Acte constitutif de l'UNESCO

### Les conditions d'une culture de paix

#### Définition de la paix

6. *Au niveau socioculturel* : Le renforcement du tissu social et l'acceptation de la culture de l'autre.
7. *Au niveau de la religion* : Rencontres régulières et dialogue permanent entre les différentes confessions religieuses.
8. *Au niveau des femmes* : Encourager les mouvements de femmes relatifs à la culture de la paix.

Il y a plusieurs stratégies utilisées pour aboutir à la paix.

- *La justice* : Les organisations et les institutions qui protègent les droits et oeuvrent pour la paix (par exemple les ONG, les Nations unies).
- *La transformation* : Le changement des croyances et des comportements individuels (comme le pacifisme et la non-violence).
- *La politique* : La création des institutions, des lois, des traités (par exemple, la Déclaration universelle des droits de l'homme, l'UNESCO).
- *La puissance* : L'utilisation de la force des armes et de la force de dissuasion (par exemple, le maintien de la paix).
- *La protection écologique* : La pérennisation des relations entre les êtres humains et l'environnement.
- *L'éducation* : L'enseignement des aptitudes et des connaissances pour le soutien de la paix et l'art de négociation.

La tolérance est un processus par lequel les peuples s'acceptent mutuellement sans tenir compte de considérations irrationnelles. A la base, chaque personne a les mêmes besoins et les mêmes émotions. Il faut reconnaître les points communs et en même temps apprécier les différences.

La sécurité, la protection des personnes et des biens, la stabilité politique du pays concernent toutes les composantes de la société. Au-delà de la mission de maintien de l'ordre par les différentes forces de sécurité, les citoyens doivent, eux aussi, contribuer au renforcement de la paix et de la cohésion sociale. Autrement dit, il existe une étroite corrélation et une complémentarité d'actions et de stratégies entre les professionnels de la sécurité publique et les populations, actrices et bénéficiaires des retombées d'une bonne sécurité.

On entendra par insécurité, l'ensemble des actions violentes ou malveillantes conduisant à la mort d'hommes, à la destruction d'infrastructures, à l'agression corporelle, à la déstabilisation sociale, à la peur et à la terreur. Pour raffermir l'élan de développement socio-économique d'un pays, toutes les forces vives de la nation doivent inéluctablement privilégier la lutte contre l'insécurité. Il s'agit d'éradiquer par tous les moyens possibles l'insécurité qui constitue à tous les niveaux un véritable fléau.

**La tolérance**

**La sécurité**

**Les stratégies pour la paix<sup>1</sup>**

**L'insécurité**

Il n'est pas facile d'identifier les vraies causes de l'insécurité. Cet effort nous entraîne dans un cercle vicieux. Tout au plus, on peut citer quelques symptômes de l'insécurité.

- La détention illégale d'armes
- Les vols organisés à grande échelle et à main armée
- Les clans
- Les associations de malfaiteurs
- La consommation de stupéfiants et l'abus d'alcool
- L'exploitation et la traite des enfants
- La violence dans les établissements scolaires
- Les règlements de compte individuels ou collectifs
- L'exode rural
- Les inégalités sociales et économiques
- La pauvreté
- L'ethnocentrisme et le racisme.

Pour réduire l'insécurité, il est indispensable que les gouvernements, les forces de l'ordre, la société civile et les citoyens envisagent certaines dispositions.

- L'éducation civique autour des principales valeurs républicaines comme le respect des libertés fondamentales, le respect du bien public et privé
- Le respect de la séparation des pouvoirs constitutionnels
- La primauté du droit
- L'égalité de tous devant la loi

- La contribution de tous à l'édification de l'Etat de droit
- La lutte contre l'impunité, la corruption, le détournement des deniers publics
- La négociation par le dialogue et par la non-violence à tous les niveaux : les citoyens, les partis politiques, les gouvernants, les centrales syndicales
- Le respect des coutumes et des mœurs
- Le respect du citoyen par les services de sécurité.

- Le renforcement des capacités institutionnelles des structures de la sécurité publique
- La coordination efficace des activités de sécurité au plan national, régional, local
- La consolidation des capacités opérationnelles des forces armées, des forces de police et autres structures de sécurité
- La dotation en moyens de communication et logistiques efficaces et rapides des services de maintien de l'ordre
- La présence effective et permanente des forces de l'ordre dans toutes les zones potentielles de criminalité
- Le respect par chaque corps de sécurité ou de défense nationale de ses prérogatives propres
- La lutte contre toutes formes d'abus d'autorité, de détention illégale des citoyens
- La formation professionnelle et technique des agents et des fonctionnaires de police
- La connaissance parfaite et la vulgarisation des lois, des conventions internationales, du droit international humanitaire

## **Les causes de l'insécurité**

### **Mesures techniques et professionnelles**

### **Les mesures pour une meilleure sécurité**

### **Mesures politiques et juridiques**

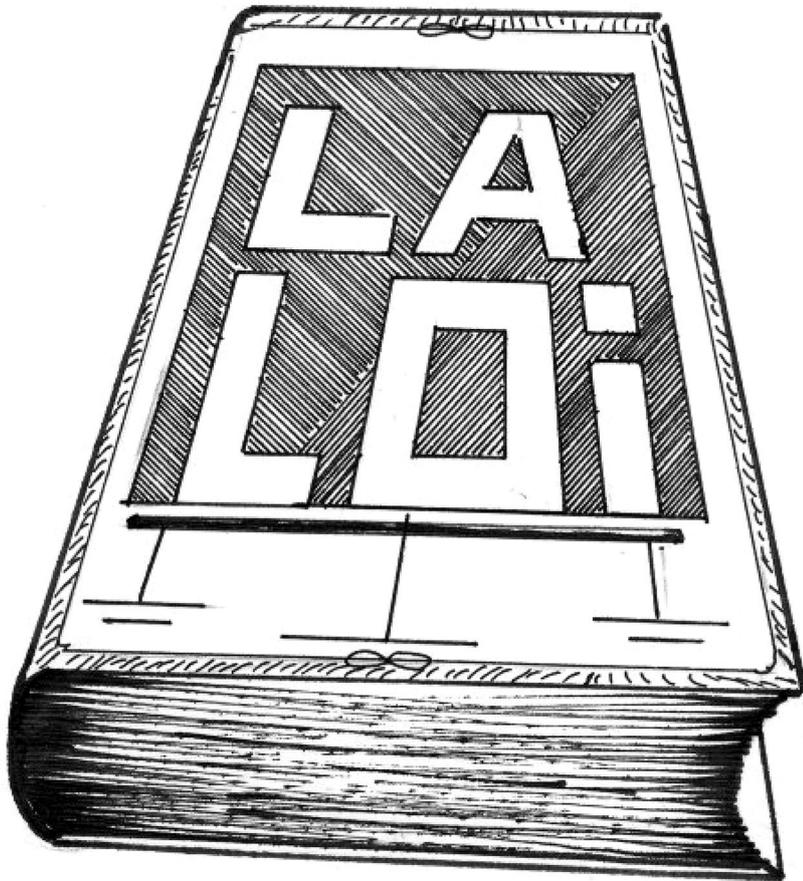
- La compétence professionnelle est à exiger des services de l'ordre
- La formation aux techniques de résolution de conflit

A ce niveau, les citoyens doivent s'accepter mutuellement, se respecter et instaurer la culture de la non-violence. Les citoyens doivent participer et contribuer à la vie de la collectivité. Quand il y a un conflit, il faut négocier pour le résoudre. La violence et l'agression ne résolvent jamais les problèmes. Aussi chaque citoyen doit-il travailler pour la défense de la liberté d'expression et la justice sociale.

a sécurité intérieure et extérieure doit mobiliser toutes les composantes de la nation, car elle est une condition sine qua non du développement économique et social. Une vaste campagne d'éducation civique par les dirigeants politiques, les médias, les centres d'enseignement contribuera au renforcement de la sécurité pour tout le monde. Le maintien de la paix et de la sécurité peut attirer et encourager les investisseurs pour le développement d'un pays. Tous les pays ont intérêt à privilégier la paix, la sécurité, la tolérance et la cohésion entre les citoyens.

**L**

**Mesures individuelles**

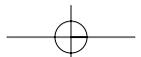
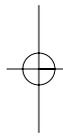
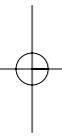


1. Comment définissez-vous la paix ?
2. Qu'est-ce que vivre en paix ? Donnez des exemples.
3. Quelles sont les conditions de paix et de sécurité dans un pays ?
4. Que provoque l'insécurité dans un pays ?
5. Est-ce que la paix et la sécurité règnent dans votre pays ? Si oui, donnez quelques indicateurs. Sinon, pourquoi ?
6. Quelles sont les stratégies pour la paix utilisées dans votre pays ?

1 I. Harris & M. Morrison, *Peace Education*, p. 70.

## Questionnaire

## Notes



# 7



Autrefois les grandes décisions concernant la vie publique étaient prises par une poignée de personnes. Aujourd'hui, cette façon de faire a bien changé. Il n'est plus acceptable que la prise de décision soit le monopole d'un petit nombre de personnes puissantes qui prétendent agir au nom des autres sans les associer. Avec le renforcement de la diffusion de l'information par de nouvelles technologies, un nombre croissant de personnes sont capables de débattre de décisions qui affectent leur propre existence et exigent leur participation à la prise des décisions.

La société d'aujourd'hui pose la nécessité de faire participer les citoyens à la vie publique. Si les citoyens ne participent pas aux prises de décisions à tous les niveaux, l'efficacité de l'exécution fera défaut. Si la population participe amplement à la vie de la nation, elle fera sienne toutes les décisions et leur application sur le terrain sera efficace.

Les citoyens peuvent participer à la vie publique par le biais de la décentralisation qui permet le partage des responsabilités et l'adhésion des populations à la gestion de cette vie publique. La décentralisation du

gouvernement favorise la prise de décisions par la population. Elle permet à tous les citoyens de donner leur point de vue dans le processus de développement de leur localité. Elle permet le rapprochement entre gouvernants et gouvernés. C'est le transfert du pouvoir du sommet à la base.

Elle renforce :

- *La voix et le pouvoir du citoyen* : Ils signifient que le citoyen exprime ses opinions et participe efficacement à l'application des décisions.
- *L'efficacité* : Elle est le résultat de l'engagement des citoyens à la vie sociale.
- *La collaboration* : Elle concerne les relations entre les citoyens, d'une part, et entre les citoyens et les gouvernants, d'autre part, dans la gestion de la vie de la collectivité.
- *La transparence* : Elle est la clarté et l'esprit d'ouverture qui accompagnent la prise des décisions et l'exécution des tâches.
- *La confiance* : Il s'agit de la crédibilité, la bonne foi, la qualité morale attribuées aux citoyens.

## 7 La participation des citoyens

Nul doute qu'un petit groupe de citoyens pondérés et engagés peut changer le monde. A vrai dire, c'est la seule chose qui ait jamais produit des résultats.

— Margaret Mead, anthropologue américaine

**La gouvernance locale**

La société civile est un pilier important dans la gestion des affaires de la nation. Elle représente les populations face au gouvernement dans la prise des décisions et leur exécution. Elle regroupe l'ensemble des associations volontaires et autonomes qui font le lien entre les individus et l'Etat. Elle amène les citoyens à travailler pour le bien commun. La société civile permet aux citoyens d'avoir une voix unifiée, indépendante et forte. Elle crée un forum où les citoyens peuvent participer aux débats et influencer les décisions.

Plusieurs groupes composent la société civile.

*Exemples :*

- Les groupes religieux
- Les associations de quartier
- Les organisations non gouvernementales
- Les organisations caritatives
- Les syndicats
- Les associations de femmes
- Les associations d'étudiants
- Les clubs sportifs
- Les groupes culturels

Pour être efficace et opérationnelle sur le terrain, la société civile doit se doter de stratégies lui permettant de se renforcer.

Elle doit, entre autres :

- *Informer et éduquer* : Partager l'information et faire adopter un comportement civique par tout le monde.
- *Organiser et coordonner* : Etre bien structurée et harmoniser les activités.
- *Unifier* : Renforcer les relations et avoir les mêmes objectifs.
- *Etre connue* : Se faire connaître de la société par des actions et des activités.
- *Avoir conscience de son rôle* : Savoir ce que l'on doit faire dans la société.
- *Avoir les capacités pour jouer son rôle* : Avoir les ressources, les aptitudes, la formation requise pour mieux agir dans la société.
- *Etre indépendante* : Agir selon ses objectifs, refuser de jouer le jeu de quelqu'un et défendre le droit partout et en toute circonstance.

## La société civile

## Les stratégies de renforcement de la société civile



La société civile peut être bénéfique pour les citoyens et le gouvernement à travers :

1. Le renforcement de la collaboration qui doit être étroite, transparente et permanente.
2. La limitation du pouvoir qui évite les abus du gouvernement.
3. La promotion de l'unité qui favorise les relations sincères et utiles entre les membres de la collectivité.
4. L'espace de dialogue qui permet des échanges d'idées et d'opinions.
5. Le rôle d'intermédiaire pour servir de trait d'union entre gouvernants et gouvernés.
6. Les solutions de remplacement pour proposer des solutions.
7. Le capital social qui renferme la confiance, la tolérance et l'unité créées lorsque les citoyens participent au processus démocratique.

### 1. La délibération

La délibération permet d'analyser et d'évaluer les différents aspects d'un problème dans le processus de prise de décision. On échange l'information et on réfléchit avant la décision finale. Chaque membre de la société civile expose son expérience et apporte ses connaissances pendant la délibération.

### 2. Le dialogue

La base de la participation à la vie sociale est le dialogue entre citoyens. Le dialogue est une modalité spécifique de la

discussion. Chaque collectivité doit avoir un espace pour organiser les réunions publiques, les forums, les discussions et les ateliers. Dans un climat de confiance, le dialogue permet d'échanger librement des idées constructives.

### 3. Le consensus

Le consensus est un accord sur une base élargie qui intervient au terme d'une discussion. Il prend en compte la voix de la majorité. Dans une collectivité, il y a plusieurs idées et opinions. Pour aboutir à un consensus, on doit recueillir et analyser les idées et opinions de tous les citoyens afin de garder les meilleures qui mènent au consentement de tous. La réalisation d'un consensus améliore la participation et l'investissement des citoyens dans la vie sociale.

L'évolution sociale actuelle ne permet plus la monopolisation du pouvoir. Les citoyens doivent désormais participer aux prises de décisions. La société civile joue dans ce cadre un rôle déterminant. En effet, elle demeure une force indispensable entre le pouvoir et les citoyens, un régulateur de la confiance dans la gestion du bien public. Le développement humain durable ne saurait se réaliser que dans le cadre d'une démocratie et par la décentralisation des pouvoirs.

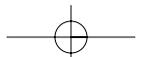
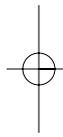
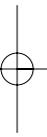
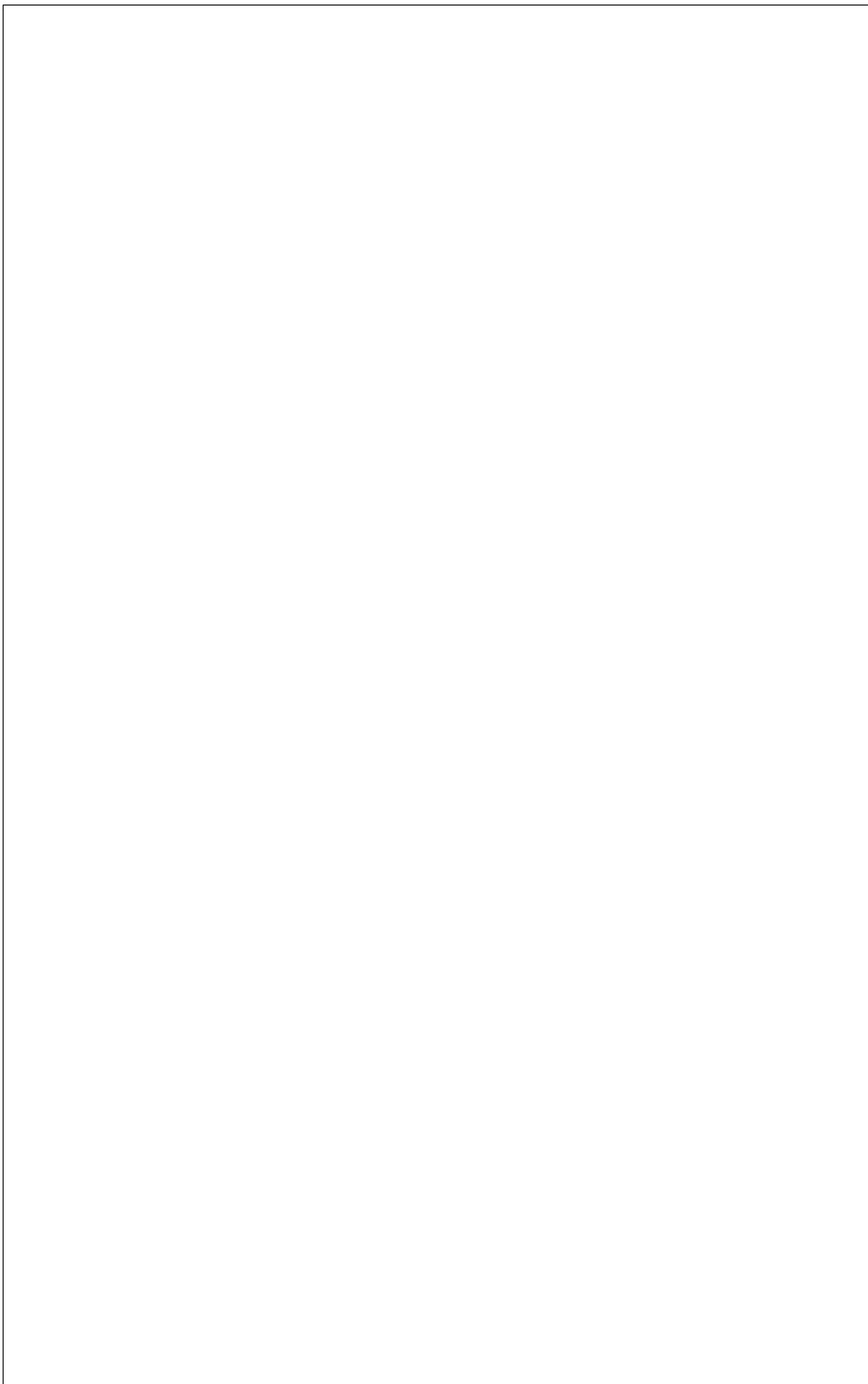
1. Comment définissez-vous la participation des citoyens ?
2. Par quels moyens les citoyens peuvent-ils participer à la vie de la collectivité ?
3. Qu'est-ce que la société civile ? Citez les composantes concrètes dans votre pays.
4. Comment se passe la décentralisation dans votre pays ?

## **Les avantages de la société civile**

**L**

**Les éléments clés pour une  
participation efficace à la vie  
civile**

**Questionnaire**



# 8



Tous les jours on se rencontre, on échange avec les autres. Cela ne se passe pas toujours sans problèmes ; c'est dire qu'il y a souvent des mésententes, des conflits qui nécessitent la négociation entre les personnes ou les parties. Pour les concilier ou les réconcilier, il arrive que les parties fassent appel à une tierce personne pour faire la médiation entre elles. Dès lors, on voit l'importance de la négociation et de la médiation dans la vie sociale et nationale.

La négociation est une interaction, une forme de communication. Elle se fait entre les individus, les familles, les communautés, les sociétés et les gouvernements. Elle est un processus qui engage deux parties qui veulent conclure un accord. Chaque partie veut que ses besoins soient satisfaits.

On distingue deux types de négociation : distributif et intégratif.

#### *Distributif*

Les parties veulent chacune gagner beaucoup plus que l'autre.

#### *Intégratif*

Les parties veulent trouver, de façon consensuelle, un terrain d'entente.

- a. Identification du problème : il s'agit de connaître les différents aspects du problème.
- b. Précision des objectifs : définir les besoins et les souhaits.
- c. Sélection d'une stratégie : trouver les méthodes d'intervention.
- d. Examen des actions de la partie adverse : examiner et analyser les idées de l'autre.
- e. Négociation : l'interaction et la communication entre les parties.
- f. Evaluation : analyser les possibilités liées aux interactions et communications des parties.
- g. Conclusion : trouver une solution acceptable par les parties en conflit.

## 8 La négociation et la médiation

Il ne faut jamais négocier sous l’emprise de la peur. Mais il ne faut jamais avoir peur de négocier.

— John F. Kennedy, président des Etats-Unis

### Les étapes de la négociation

#### La négociation

#### Les types de négociation

- *Se connaître soi-même* : Connaître ses défauts, ses aptitudes et ses besoins.
- *S'informer* : Faire des recherches afin d'avoir une bonne compréhension du sujet.
- *Connaître l'autre partie* : Avoir une idée précise sur le comportement, les besoins et les intérêts de l'autre partie.
- *Créer une atmosphère de confiance* : Sans confiance entre les parties, la négociation ne peut pas aboutir. Ainsi, il faut être honnête, respectueux, compétent, discret, sûr et avoir une attitude calme.
- *Etre un bon communicateur* : Etre attentif au message non-verbal et être clair et précis dans ce qu'on dit.
- *Trouver des solutions de rechange* : Envisager d'autres possibilités en cas d'échec de la première solution.

La communication constitue un élément important dans la négociation. Cependant, elle est souvent à l'origine de certaines incompréhensions. La communication n'est pas seulement l'acte de parler et d'écouter, elle inclut les gestes, la culture et les expériences.

Une bonne communication nécessite :

- *L'observation* : L'observation peut nous apprendre beaucoup de choses. Par exemple, les gestes, le visage, les expressions peuvent aider à connaître le comportement de l'autre.

- *La perception et la perspicacité* : Ne pas présupposer ce que pense l'autre. Mettre de côté ses perceptions personnelles et poser des questions pour mieux comprendre l'intervention de l'autre.
- *L'écoute active* : Ecouter attentivement pour bien comprendre l'autre.
- *Ne pas tirer de conclusions hâtives* : Ecouter patiemment l'autre partie pour bien réfléchir avant de prendre la parole.

La médiation est l'intervention d'une troisième partie (un intermédiaire) dans le processus de réconciliation des parties en conflit. Le médiateur doit être objectif, honnête et sans intérêt dans le processus de la négociation. Parfois, une personne peut assurer la médiation. Parfois, selon la gravité du conflit, un corps de médiation est créé pour assumer cette responsabilité.

- a. *Ouverture* : une séance de médiation se déroule dans un temps bien déterminé. La séance doit se tenir dans un endroit neutre. Le médiateur commence les présentations et explique le déroulement de la séance.
- b. *Le temps d'écoute* : répondre à la question : « Qu'est-ce qui s'est passé ? ». Toutes les parties doivent disposer équitablement d'un intervalle de temps pour s'exprimer.

## **Les conseils pour une négociation efficace**

### **La médiation**

**Une communication efficace**

**Etapas du processus de médiation**

- c. Les échanges : La discussion doit permettre à chaque partie de donner des explications et d'exposer ses demandes.
- d. Chercher une solution : demander aux parties : « Qu'est-ce qu'on peut faire maintenant pour régler le problème ? » Faire quelques propositions, les discuter et les analyser point par point pour aboutir à une solution convenable et acceptable par les deux parties.
- e. Clôture : répéter la solution finalement adoptée et féliciter les parties pour une médiation réussie. En l'absence de solution à l'issue de la première séance, programmer d'autres séances.

Entre autres, on peut citer :

- *L'impartialité* : Etre juste et ne pas favoriser une des parties, être neutre.
- *Le respect et la confiance des autres* : Respecter les parties et ne pas se montrer au-dessus d'elles. Aussi le médiateur doit-il inspirer le respect et la confiance aux deux parties.
- *La créativité* : Etre intelligent, subtil et envisager rapidement des possibilités de solutions
- *La tolérance* : Le médiateur doit tolérer les points de vue des autres, leurs croyances et leurs conduites même s'il ne les approuve pas.
- *La patience* : Avoir un maximum de temps d'écoute et être tenace pour résoudre les conflits.

- *La confidentialité* : Les parties en conflit doivent avoir l'assurance que le caractère confidentiel des informations fournies est sauvegardé. Ainsi, le médiateur doit donner l'assurance d'un haut degré de confidentialité.
- *L'aptitude à affronter des situations tendues et chargées d'émotion* : Etre calme face aux situations difficiles et faire preuve de subtilité dans la résolution des problèmes.

Le mot conflit, avec les nombreuses définitions qui sont données, a une connotation négative de l'attitude humaine. Cependant, il peut être constructif et aboutir à des résultats positifs. Toutes les composantes de sa définition impliquent une opposition, une contradiction, un désaccord au sujet des idées, opinions, points de vue, croyances, intérêts et besoins des individus. Il est caractérisé par des éléments qui peuvent varier d'une situation à l'autre en fonction de leur nature et de leur type. Les conflits existent à tous les niveaux de la société : la maison, l'école, les organisations, les institutions et les gouvernements. Citons-en quelques-uns : conflits entre personnes, groupes, tribus et parfois entre voisins.

## **Le conflit**

### **Les qualités d'un médiateur**

Souvent dans un conflit, il n'y a pas qu'une seule cause. C'est un mélange d'intérêts qui perpétue le conflit. Toutes les causes des conflits sont liées entre elles.

- *La communication* : la culture, le sexe, la classe sociale, les suppositions et les perceptions affectent la communication.
- *Les émotions* : les émotions et les réactions alimentent le conflit.
- *L'histoire* : les conflits précédents sont une part du conflit.
- *La structure* : le cadre externe, comme les ressources, l'accès à l'information, le cadre géographique, etc.
- *Les valeurs* : les valeurs, les croyances, les mœurs.
- *Les besoins* : les besoins de chaque partie sont à l'origine des conflits ; les besoins humains (les intérêts, les besoins liés à la survie, les besoins d'identité) conduisent les actions humaines.

Selon Dudley Weeks, il y a huit étapes pour résoudre un conflit.<sup>2</sup>

1. **Créer une atmosphère efficace** : Bien choisir le lieu et le moment pour créer une bonne atmosphère.

2. **Clarifier les perceptions** : Chaque partie a sa façon de voir et de penser. Ne présumez pas que vous connaissez les idées de l'autre partie.
3. **Mettre l'accent sur les besoins individuels et mutuels** : Il faut aussi réfléchir aux besoins de l'autre partie pour trouver une solution susceptible de convenir aux deux parties.
4. **Favoriser un pouvoir positif et mutuel** : Il s'agit d'un pouvoir constructif, c'est-à-dire d'un processus qui consiste à partager le pouvoir *avec* quelqu'un, à œuvrer ensemble, au lieu d'utiliser le pouvoir *contre* quelqu'un.
5. **Regarder l'avenir, tirer les leçons du passé** : Les expériences passées sont précieuses, et il faut en tirer les leçons pour ne pas refaire les mêmes erreurs. Aussi est-il important de savoir pardonner.
6. **Proposer des choix** : Il faut proposer une multiplicité de choix de résolutions aussi vaste que possible et bien réfléchir pour envisager de nouvelles idées.
7. **Développer les étapes** : Avancer progressivement, en se fixant des étapes faciles à mettre en œuvre de façon à créer une atmosphère de confiance entre les deux parties.
8. **Conclure des accords mutuels et bénéfiques** : Les accords mutuels et bénéfiques sont fondés sur les besoins des deux parties et s'édifient dans la confiance et la fiabilité à long terme.

## **Les causes des conflits<sup>1</sup>**

## **La résolution des conflits**

es conflits faisant partie de l'existence humaine, il y a toujours plusieurs manières de les résoudre selon la culture de la collectivité. Tout le monde doit jouer son rôle pour assurer une résolution pacifique de tous les problèmes de la société. Pour cela, la négociation et la médiation sont des éléments essentiels, indispensables à la gestion des conflits.

1. Par petits groupes : discuter et faire une liste des différentes situations dans la vie quotidienne où l'on peut recourir à la négociation.
2. Par petits groupes : discuter et faire une liste des situations conflictuelles.

### 3. Jeu de rôles

Situation : conflit entre l'éleveur et l'agriculteur quand le champ est dévasté. Suivez les étapes du processus de médiation pour résoudre ce problème.

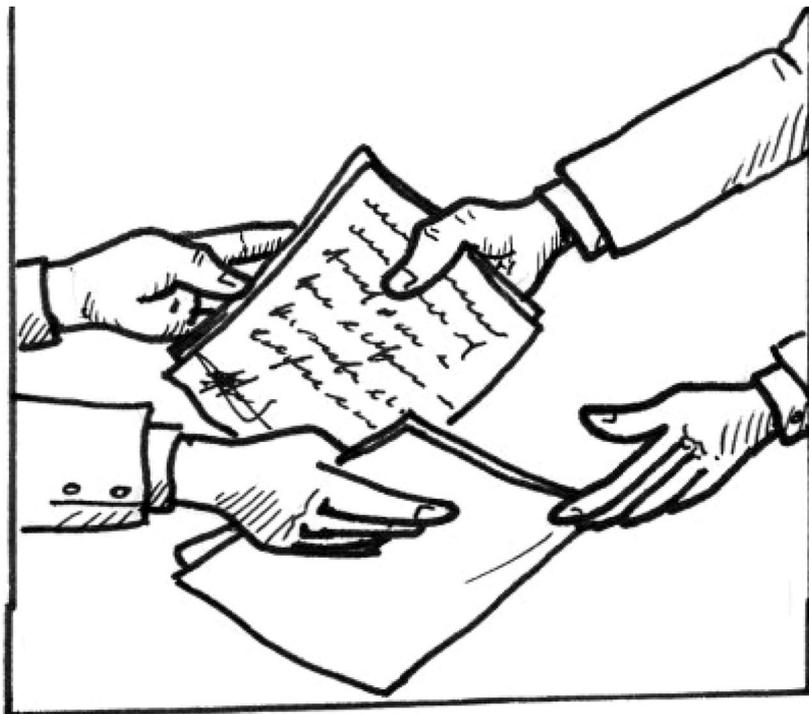
Personne A - vous êtes l'éleveur  
Personne B - vous êtes l'agriculteur  
Personne C - vous êtes le médiateur

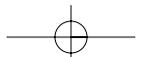
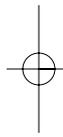
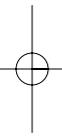
- 1 B. Mayer, *The Dynamics of Conflict Resolutions*, p. 9.
- 2 D. Weeks, *The Eight Essential Steps to Conflict Resolution*, p. 71-234.

# L

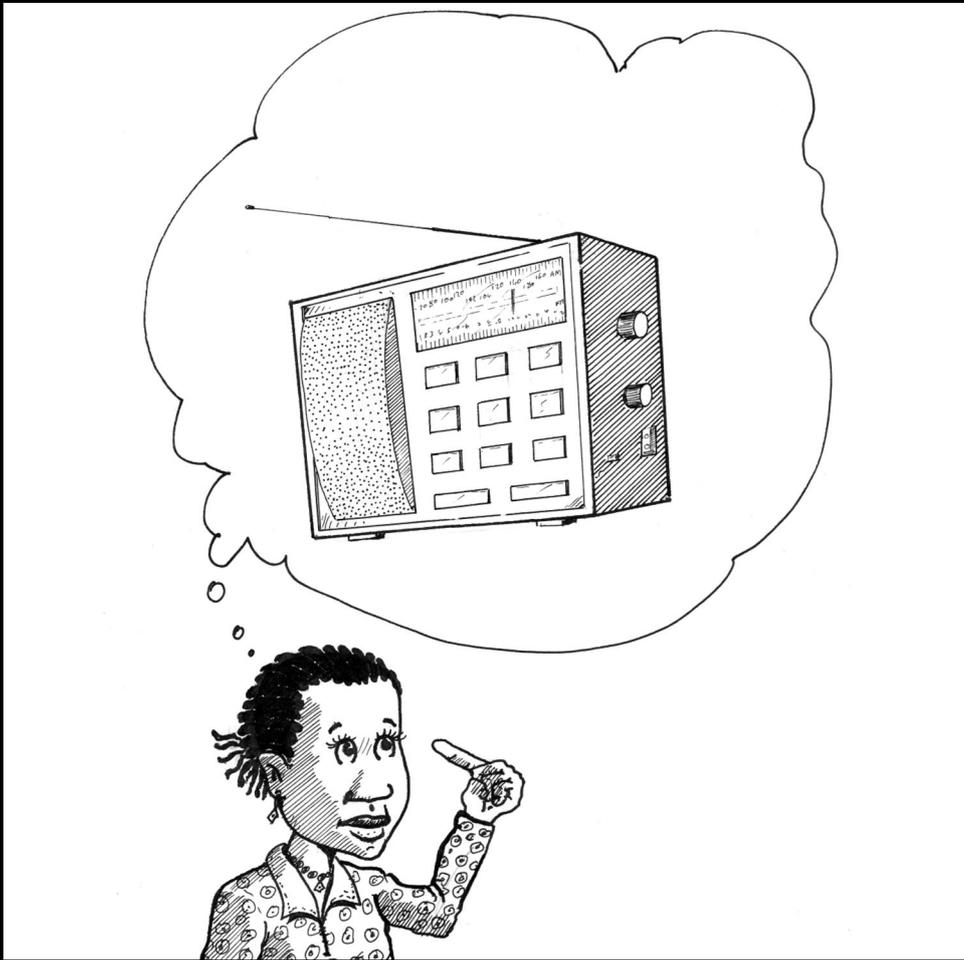
## Les activités

## Notes





# 9



Les médias contribuent à assurer un fonctionnement plus démocratique de la société par la diffusion d'informations au public. Ils suivent tous les événements d'un pays, dans tous les domaines, dénoncent et critiquent tout ce qui ne va pas. D'ailleurs, on qualifie parfois les médias de « quatrième pouvoir », car ils ont une grande influence sur l'opinion publique qu'ils peuvent orienter ainsi que sur la façon dont les dirigeants gouvernent. Les médias ont pour objectif majeur d'assurer une meilleure information des citoyens.

Les médias constituent un ensemble de supports de diffusion de l'information par la radio, la télévision et la presse écrite.

En démocratie, les médias jouent un rôle vital, notamment en contraignant les élites gouvernantes à ne pas perdre de vue les préoccupations de l'immense majorité des citoyens.

Leur rôle consiste à :

- *Rechercher et communiquer l'information*  
Diffuser l'information avec objectivité et compétence ;
- *Surveiller le paysage politique*  
Aider à l'instauration de la transparence ;
- *Eduquer le public*  
Par l'information, la formation et la sensibilisation ;
- *Etre une arène pour les opinions et la persuasion*  
Permettre les débats et les discussions sur tous les sujets ;
- *Inciter à la pratique*  
C'est-à-dire amener les citoyens à réaliser des actions concrètes.

En démocratie, les médias se caractérisent par :

- *L'indépendance* : La notion d'indépendance se situe au cœur de la formation de tout principe éthique en matière d'information. Les médias indépendants doivent s'attacher à leur rôle en résistant aux pressions de toutes sortes.

## 9 L'analyse des médias

C'est la marque d'un esprit cultivé que de considérer une idée sans pour autant l'accepter.

— Aristote, philosophe grec

**Définition des médias**

**Caractéristiques des médias en  
démocratie**

**Rôle des médias en démocratie**

- *La liberté* : Elle est fondamentale pour l'expression des diverses opinions sans répercussion négative, sans répression.
- *La crédibilité* : Les médias doivent être responsables et vérifier leurs sources d'information.
- *La diversité* : Les médias doivent représenter plusieurs voix dans la société.
- *L'intégrité* : La qualité et les capacités d'enquêter sur les informations.

### ***Du côté des médias***

Pour que les médias soient efficaces et que leurs actions aient une grande portée sur la population, ils doivent :

- Vérifier la source de l'information à donner
- Savoir interpréter l'information reçue
- Savoir identifier le public bénéficiaire de l'information.

### ***Du côté des citoyens***

- Chaque jour, le public est inondé par une masse écrasante d'informations. Cependant, on ne peut pas et on ne doit pas accepter l'information sans l'examiner.

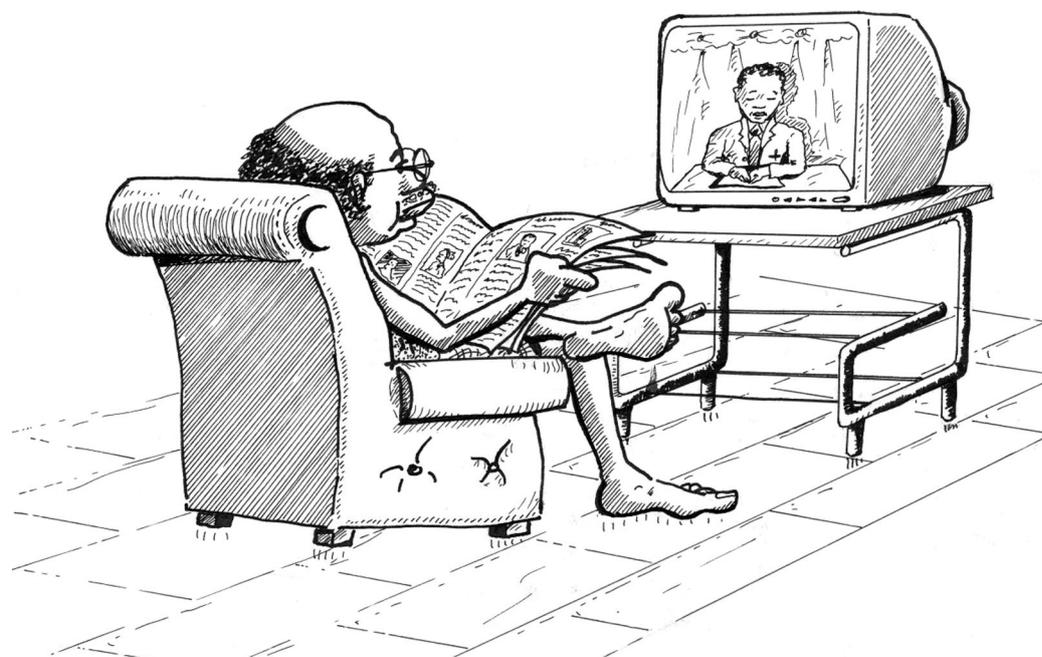
A savoir :

- D'où vient l'information ?
- Quel est le message ?
- Le message transmet quelles valeurs ?

C'est dire que l'on doit savoir faire la différence entre le fait et l'opinion et comprendre le rôle de la propagande et du parti pris.

- a. Le fait : C'est quelque chose qui existe vraiment, une certitude.
- b. L'opinion : C'est un point de vue, un jugement ou une impression qui s'est formée sur un sujet ; un point de vue qui est fondé sur les faits, mais non prouvé.

## La connaissance des médias



c. La propagande : La dissémination délibérée d'informations dans l'intention de convaincre, vendre une idée, défendre ou pourfendre une cause.

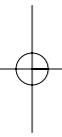
d. Le parti pris : Ce sont les idées préconçues, une prédisposition ou une tendance à opter pour une partie au détriment d'une ou d'autres parties.

Soulignons enfin que pour mieux connaître et examiner les médias, le public doit faire une analyse et une critique de ce qui est derrière le message, de ce qu'il cache ou qu'il ne livre pas explicitement. Le citoyen ne doit pas se laisser mener passivement. Autrement dit, il doit être actif et observateur, analyser et réfléchir aux problèmes que lui présentent les médias.

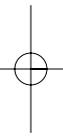
Il est clair que les médias occupent une place prépondérante dans l'information, la sensibilisation et la formation des citoyens à l'exercice de leur citoyenneté. Ils représentent aux yeux de beaucoup "un pouvoir". Ils sont à la fois un guide et un instrument, mais un instrument qu'il faut savoir utiliser avec un esprit critique pour être bien informé.

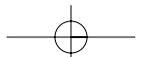
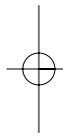
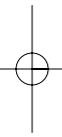
Prenez un article de journal, faites-en une analyse critique en reprenant les critères énoncés ci-dessus.

1. Quel est le message ? Est-il positif ou négatif ?
2. Qui est derrière le message ?
3. Est-ce que le message est un fait, une opinion, une propagande ou un parti pris ?
4. Quelles sont les valeurs et les croyances contenues dans le message ? Qu'en pensez-vous ?
5. Quelle est la source du message ? Est-elle crédible ?

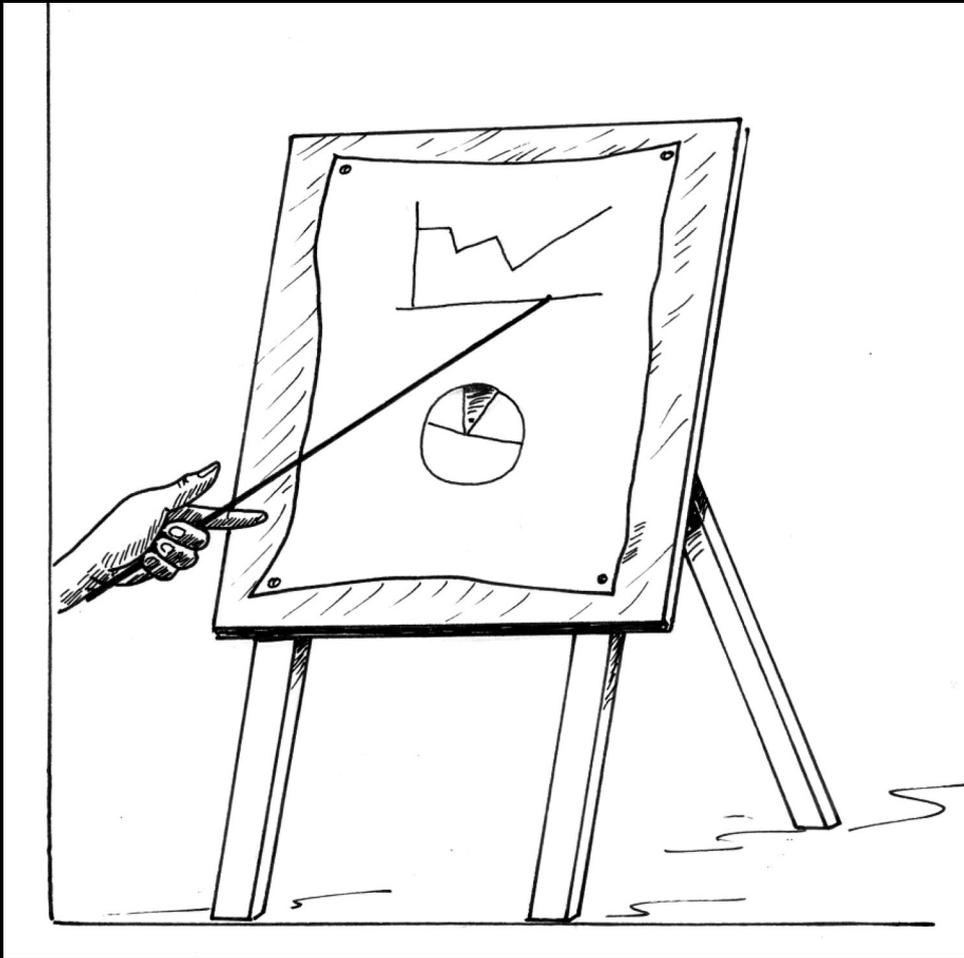


**Questionnaire**





# 10



La mise en œuvre de toute activité exige une certaine planification. Que ce soit pour une réunion ou pour un plan d'action, pour atteindre des buts spécifiques, il faut élaborer un bon plan, car un plan bien agencé est l'une des clés du succès. La planification est un processus qui suppose la préparation et l'examen du projet. Elle ne doit pas être sous-estimée, car elle requiert l'effort et le temps nécessaire afin d'atteindre l'objectif visé et d'éviter des erreurs.

Les réunions sont essentielles à toute forme de collaboration. Pour être efficaces, elles nécessitent une préparation technique et matérielle. Aussi tous les participants doivent-ils être informés des directives, de l'heure et du lieu de la rencontre.

- *Etablir l'ordre du jour* : Indiquer les différents points à débattre
- *Respecter l'heure d'ouverture et de clôture* : Bien situer la réunion dans le temps
- *Organiser la salle* : Veiller à la bonne disposition des participants
- *Désigner un président* : Son rôle est d'orienter et de diriger les débats

- *Choisir un secrétaire* : Son rôle est de prendre toutes les notes
- *Procéder à la présentation* : Chaque participant se présente en déclinant ses nom, prénoms et fonction
- *Définir les règles* : Expliquer comment la réunion doit se tenir
- *Etre ponctuel* : Etre toujours à l'heure et ne pas se faire attendre
- *Etre à l'aise et faire une place à l'humour* : Faire en sorte que l'atmosphère soit détendue
- *Ecouter attentivement les autres* : Suivre très bien les différentes interventions afin d'éviter de demander aux autres de reprendre ce qui a déjà été dit
- *Respecter tous les avis et opinions* : Créer une atmosphère de tolérance
- *Eviter de monopoliser la parole* : Tous les commentaires doivent être brefs et pertinents
- *Maintenir la réunion sur la bonne voie* : Eviter les digressions afin de respecter l'ordre du jour
- *Permettre les désaccords amicaux, mais pas les attaques personnelles* : Accepter les divergences d'idées

# 10 La planification

La prévoyance ne gêne rien.

— Proverbe douala, Cameroun

**La planification des réunions**

- *Divers* : Après avoir épuisé les différents points inscrits à l'ordre du jour, aborder d'autres sujets si possible
- *Faire une récapitulation à la fin de la réunion* : Présenter un résumé de ce qui a été retenu au cours de la réunion

Au stade de la planification des projets, il est nécessaire d'examiner le projet dans un sens général, mais aussi détaillé. La bonne planification des projets nous permet d'éviter des erreurs, la perte de temps et d'énergie.

### **Etape 1 : La vision**

1. Recourir au *brainstorming* : il s'agit de recueillir les avis des uns et des autres sur la faisabilité du projet afin de retenir les idées essentielles.
2. Avoir une vision : il s'agit de bien réfléchir pour avoir une idée claire de ce qu'on veut réaliser après la consultation.
3. Définir les objectifs : déterminer les buts du projet par ordre d'importance.

4. Envisager les moyens : proposer les possibilités pour la mise en œuvre des actions.
5. Déterminer les résultats attendus : faire ressortir l'impact du projet sur les bénéficiaires.
6. Cibler le public : déterminer les bénéficiaires du projet.
7. Avoir une idée du temps d'exécution : donner une estimation de la durée du projet.

### **Etape 2 : La préparation**

1. Faire des recherches : examiner les anciens projets similaires s'il y en a et regrouper les informations précédentes.
2. Spécifier les détails : analyser en détail toutes les rubriques du projet.
3. Etre clair et spécifique : éviter les idées vagues pour ne pas tomber dans les erreurs.
4. Discuter des résultats prévus : analyser toutes les possibilités devant aboutir aux résultats escomptés.

## La planification des projets



5. Collaborer : tous les membres de l'équipe doivent travailler ensemble et être au même niveau d'information.
6. Cerner les idées : déterminer et harmoniser les objectifs par rapport au thème.
7. Créer une équipe : mettre sur pied une équipe qui va travailler sur le projet et indiquer le nombre de personnes dont on a besoin.
8. Définir les tâches et les responsabilités : déterminer le rôle de chacun.
9. Elaborer un emploi du temps : déterminer le temps nécessaire pour l'exécution de chaque tâche.
10. Etablir un budget : déterminer les coûts détaillés de chaque rubrique du projet (matériels, transport, location, indemnités journalières, fournitures, etc.).

### **Etape 3 : L'exécution**

1. Mise en œuvre du projet : démarrer le projet.
2. Suivre l'exécution du projet : surveiller le processus d'évolution du projet (inspecter le travail sur place).
3. Faire une évaluation à mi-parcours : procéder aux changements nécessaires et résoudre les problèmes qui se posent pendant l'exécution.
4. Tenir compte des réactions : toute l'équipe doit être au courant et tenir compte des actions et résultats positifs et négatifs de chacun.

### **Etape 4 : L'achèvement**

1. Finir le projet : établir que les objectifs sont atteints et mener le projet à son terme.

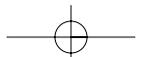
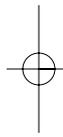
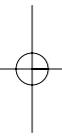
2. Finaliser les questions administratives : rédiger le rapport final et régler toutes les affaires financières.
3. Evaluer le projet : voir si le projet a été exécuté dans le temps imparti, s'il s'est déroulé comme prévu ; si le budget a été respecté ; quels sont les problèmes qui sont apparus ; analyser les points forts et les points faibles ; indiquer les succès ; tenir compte des recommandations pour les prochains projets.

a réussite des réunions et des projets dépend de leur planification. La planification permet de saisir tous les contours de la réunion et du projet dans leur ensemble et dans leurs moindres détails. Elle permet de les structurer dans leurs différentes rubriques et de les suivre de la conception à l'évaluation. La planification évite ou réduit les marges d'erreurs et donne une perspective des projets futurs.

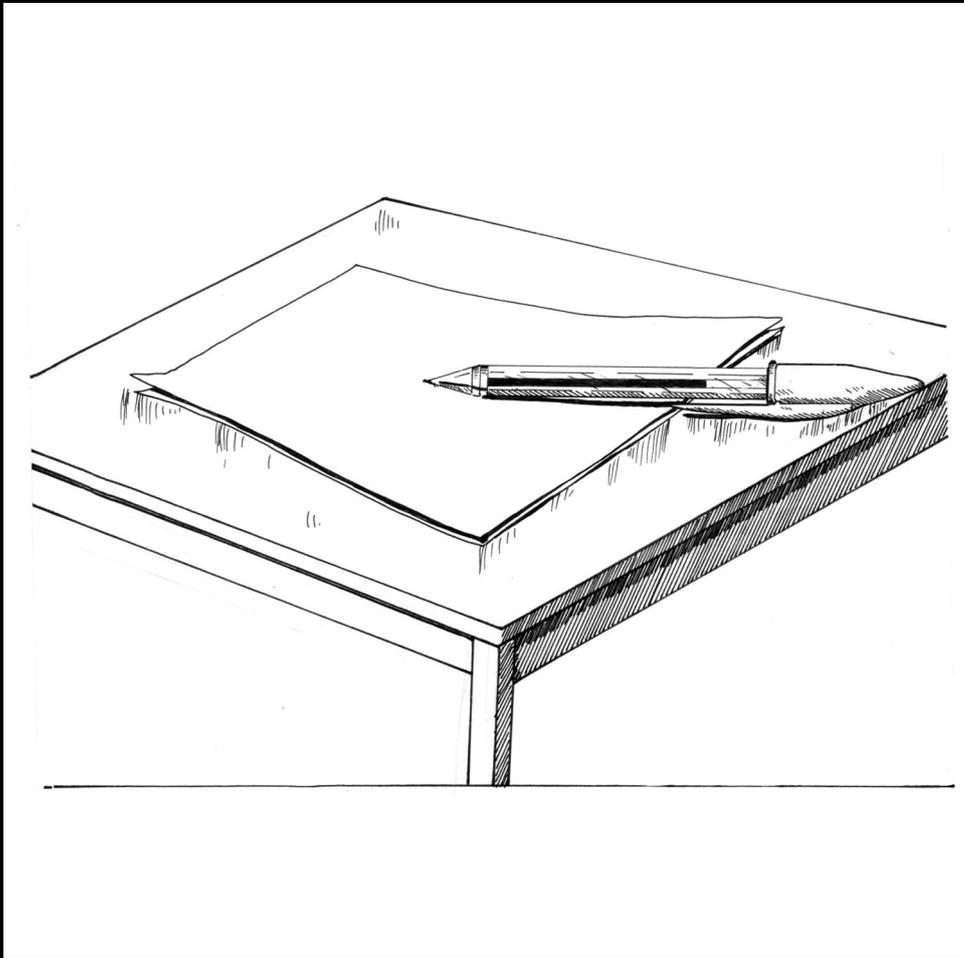
1. Vous êtes chargé de présider et d'animer une réunion. Il y a un participant qui monopolise le débat avec des sujets non pertinents. Que faites-vous?
2. Par petits groupes : Vous êtes chargé de la mise en œuvre d'un projet de sensibilisation civique. Travaillez ensemble sur la première étape de la planification des projets (*brainstorming*, vision, objectifs, etc).
3. Par petits groupes : Vous êtes chargé de planifier les activités de la semaine nationale du civisme. Travaillez ensemble sur la première étape de la planification des projets (*brainstorming*, vision, objectifs, etc).

**L**

**Les activités**



# 11



La participation à la vie civique est le moyen dont disposent les citoyens pour influencer sur le gouvernement. En dehors des élections ou des réunions du conseil municipal, l'une des manières par lesquelles les citoyens peuvent participer directement au processus d'évolution de la société consiste à exprimer leurs pensées et leurs convictions par écrit. La rédaction de lettres dépend donc de la préoccupation ou du programme de l'initiateur.

- On rédige des lettres autant que l'on veut. La rédaction de lettres est un moyen efficace de se faire entendre, d'exprimer son inquiétude face à un problème donné ou de faire connaître ses opinions.
- Le recours à la correspondance permet aussi de contacter les cadres du gouvernement ou de demander des informations sur une société ou une association.

Une lettre peut influencer sur le cours des choses, c'est-à-dire qu'elle peut entraîner des changements importants. Quand les cadres du gouvernement sont conscients de ce que pense la population, il y a plus de chances qu'ils prennent des mesures qui tiennent compte des souhaits du public. Si l'ensemble des citoyens se mobilisent pour écrire des lettres réclamant une

action sur la même question, la volonté de réagir sera plus forte.

### **Rechercher l'information**

Il s'agit de lettres de types très différents. Par exemple, on peut s'adresser à une école où l'on souhaite étudier ou écrire pour se documenter plus particulièrement sur les statistiques du VIH/SIDA dans certaines régions.

### **Réclamer une action**

Les lettres qui demandent une intervention doivent fournir le maximum de détails sur le sujet en indiquant les solutions possibles.

### **Exprimer une opinion**

Des lettres qui expriment des points de vue et opinions peuvent être envoyées aux cadres du gouvernement par rapport aux politiques, ou peuvent être publiées dans les journaux locaux pour promouvoir ou répondre à un événement ou problème actuel.

# 11 La rédaction de lettres

La plume est plus forte que l'épée.

— Edward Bulwer Lytton, écrivain anglais

## Types de lettres

## Soutenir une cause

Les lettres de soutien sont utiles pour renforcer et encourager les idées, les projets ou les candidats jugés valables.

Il y a plusieurs lignes directrices à suivre pour que les lettres soient productives et bien reçues.

- Etre bref, simple et aller directement au but
- Etre spécifique, ne pas être vague
- Etre poli, non agressif
- Vérifier la grammaire et l'orthographe
- Evoquer le but de la lettre dans la phrase d'ouverture
- S'assurer que la lettre est facile à lire. Elle doit être dactylographiée ou écrite lisiblement à la main.

1. Votre nom, adresse, numéro de téléphone
2. Date : la date à laquelle on écrit la lettre
3. Début : par exemple, M. Camara, Mme Doe ou Chère Madame, Cher Monsieur, si on ne connaît pas le nom de la personne
4. Nom, titre, adresse du destinataire
5. Texte : énoncé de l'objectif ou du problème
6. Fin : Sincèrement, Veuillez agréer (Madame/Monsieur) l'expression de mes salutations distinguées.
7. Signature : votre signature avec votre nom dactylographié au-dessous.

## La lettre

### Les lignes directrices



*Exemple de lettre*

Sam Okowe  
Boîte postale : 555 (Votre nom/adresse)  
Kumassi, Ghana

Kumassi, le 16 août 2000 (Nom de la ville, date)

Clarence Jones, Président  
Golden Factories  
PO Box 3000 (Nom/adresse du destinataire)  
Accra, Ghana

Cher M. John, (Début)

Je vous écris concernant la pollution qui a été provoquée par votre usine sur le côté Nord de Kumassi.

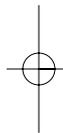
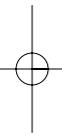
Cette usine a été implantée il y a quinze ans et a créé beaucoup d'emplois, mais depuis quelque temps, les cheminées de l'usine ne fonctionnent pas correctement et laissent échapper beaucoup de fumée. Cela est un danger pour tous les résidents des environs, spécialement les jeunes enfants. Il est temps d'agir et de réparer les cheminées.

S'il vous plaît, pensez au danger tant pour les habitants de Kumassi que pour l'environnement. Merci pour votre coopération dans la réparation des cheminées.

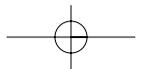
Sincèrement, (Fin)

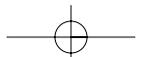
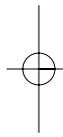
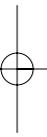
Sam Okowe (Vos nom et signature)

1. Ecrivez une lettre au ministre de l'Education pour obtenir le taux de fréquentation des jeunes filles dans l'enseignement secondaire.
2. Ecrivez une lettre à un journal pour exprimer votre opinion sur l'augmentation des prix sur le marché.
3. Ecrivez une lettre à un membre du gouvernement local pour demander assistance au sujet du ramassage des ordures dans votre quartier.



## Les activités





# 12



Le téléphone peut être un moyen efficace pour contacter les gens ou obtenir l'information dont on a besoin, car il permet de communiquer directement. On obtiendra des résultats plus rapidement par téléphone que par courrier. Le contact direct permet aussi le suivi et la spontanéité. Par exemple, si la première personne contactée n'est pas en mesure de vous aider, vous pouvez directement lui demander où vous procurer l'information.

- Etre préparé. Avant d'appeler, écrire les points que l'on veut exprimer au téléphone.
- Trouver la personne appropriée à qui parler. Dans chaque organisation, différents départements ou sections travaillent sur différents projets. Poser des questions pour trouver la personne susceptible de fournir l'information.
- Se présenter. Donner votre nom et le nom de votre organisation.
- Noter les points importants pendant la conversation. Cela servira plus tard pour d'autres appels téléphoniques.

- Parler doucement, clairement et avec confiance. C'est important d'être audible et d'être compris.
- Etre bref et précis pour éviter de déranger l'interlocuteur, car ce dernier peut être occupé dans son travail.
- Etre poli. Les gens apprécient la politesse ; être arrogant ou en colère ne vous mènera nulle part.
- Préciser ce que l'on veut demander à propos d'une action, d'une information.
- Ne pas se contenter de réponses vagues dans la conversation.
- Insister poliment pour atteindre le but de l'appel téléphonique.
- Laisser un message en cas d'absence. Demander quand la personne pourra être disponible. Laissez vos coordonnées et les raisons de votre appel.
- Rappeler si la communication n'a pas eu de suite.
- Remercier l'interlocuteur à la fin de l'appel.

## 12 Conseils pour téléphoner

Généralement, il est préférable d'utiliser des mots courts, et surtout des mots courants.

— Winston Churchill, Premier ministre de Grande-Bretagne

**Les orientations pour passer un  
appel téléphonique**

La première étape pour passer un appel téléphonique consiste à trouver le numéro de téléphone de la personne à contacter. Cela n'est pas toujours facile. Il faut d'abord rechercher le numéro dans l'annuaire téléphonique par ordre alphabétique ou par catégorie professionnelle. Si vous ne trouvez pas ce que vous recherchez, consultez l'Internet ou la presse locale.

Jeux de rôles. Faites les dialogues entre deux personnes et demandez à une troisième personne d'évaluer votre conversation.

1. Personne A : Vous appelez une ONG pour solliciter une aide afin de célébrer la journée mondiale de lutte contre le SIDA.

Personne B : Vous travaillez pour une ONG.

2. Personne A : Vous appelez un membre de votre gouvernement local pour lui demander de prendre l'initiative de nettoyer le quartier.

Personne B : Vous êtes un membre du gouvernement local.

## Comment trouver les numéros de téléphone

## Les activités

Donnez une note à la conversation.

- 3 = très bien
- 2 = satisfaisant
- 1 = faible

**Conversation n° 1**

Introduction \_\_\_\_\_

Précision \_\_\_\_\_

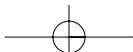
Politesse \_\_\_\_\_

**Conversation n° 2**

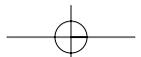
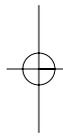
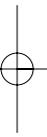
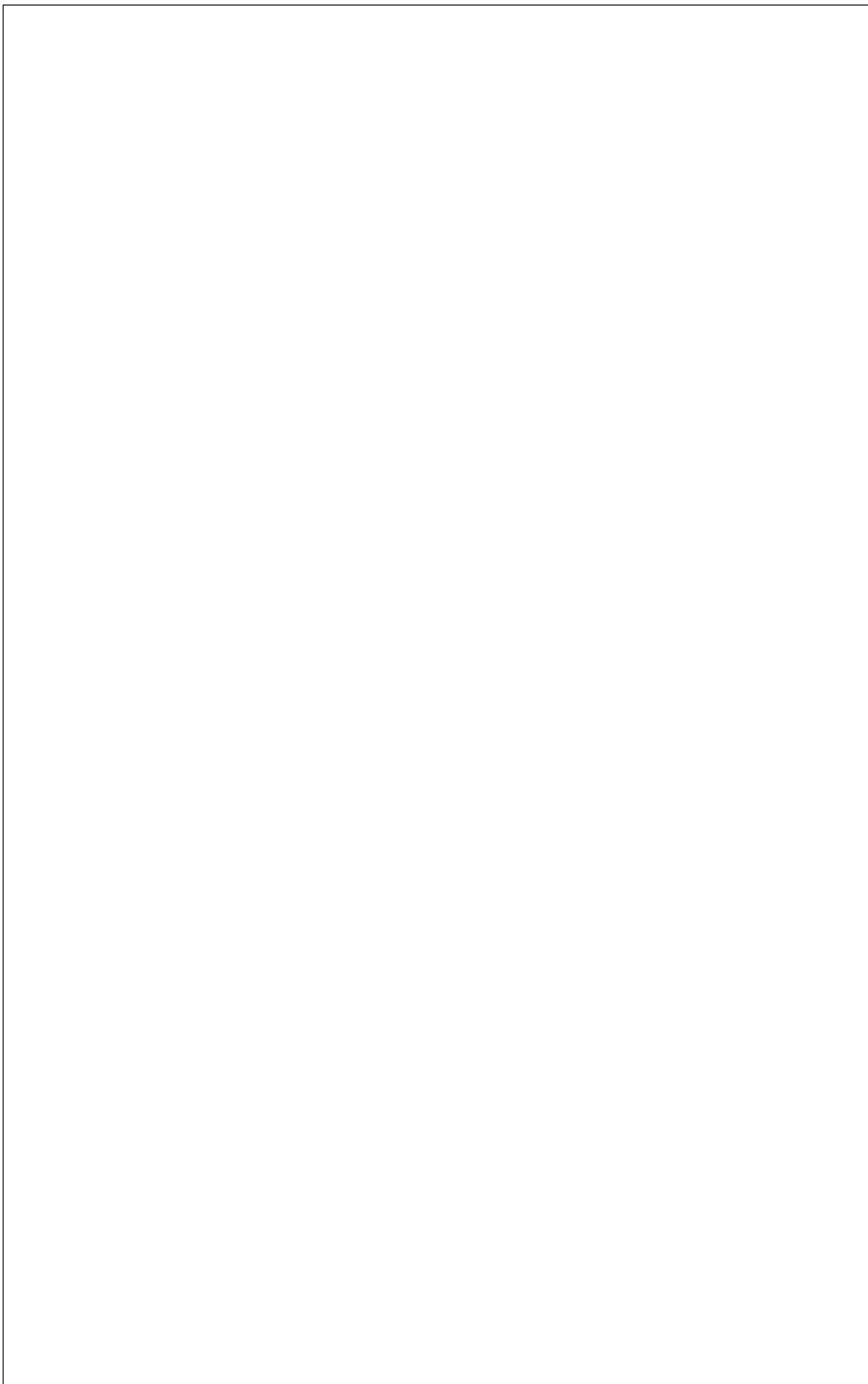
Introduction \_\_\_\_\_

Précision \_\_\_\_\_

Politesse \_\_\_\_\_



# L'évaluation



# 13



Les techniques de communication sont un des critères d'efficacité de la participation active à la vie civique. Le discours public est l'une de ces techniques qui se révèle utile dans les différentes rencontres socioprofessionnelles. S'il s'agit de présenter un programme local aux citoyens, de poser sa candidature à un poste ou d'adresser un discours de remerciement à quelqu'un pour qui l'on travaille, à un moment ou à autre, il faudra prendre la parole en public.

Le discours public est une technique qui s'améliore par la pratique. Chaque fois que l'on fait un discours public, on devient de plus en plus confiant. Demander à des amis de servir d'auditoire afin de pouvoir travailler ses points faibles en vue du prochain discours.

1. *Choisir un thème ou un but :*

Quel est le but du discours ?  
Quel en est le thème ?

2. *Identifier l'auditoire :*

Quel est l'auditoire ?  
Quels sont ses intérêts, ses besoins ?  
Quelle connaissance a-t-il du thème ?

3. *Se documenter sur le thème :*

Approfondir le thème et être sûr de toutes les réalités, statistiques et sources.

4. *Organiser :* Faire un plan afin de développer les différents points d'une manière cohérente.

Chaque discours doit comporter les parties suivantes :

1. *Introduction*

Se présenter et saluer l'auditoire ;  
faire état de l'objectif du discours.

# 13 Le discours public

Dans tes actions, ne traîne pas ; dans tes conversations, ne sois pas brouillon ; dans tes pensées, ne t'égare pas.

— Marc Aurèle, empereur romain

## Les étapes d'un bon discours

## Les parties du discours

2. *Corps du discours*

Développer l'objectif en différents points.

3. *Conclusion*

Reformuler et résumer l'objectif ;  
remercier l'auditoire et répondre aux  
questions.

1. Etre préparé : être sûr que les idées sont bien organisées et dans un bon ordre.
2. Etre simple et bref : utiliser des phrases simples et des mots faciles à comprendre.
3. Se concentrer sur l'objectif : éviter les digressions et cerner l'idée essentielle pour mieux l'exprimer.
4. Etre précis : présenter en détail les différents points.

5. Donner des exemples personnels : détendre l'atmosphère en racontant des anecdotes tirées de sa propre expérience.

6. Etre confiant : être sûr de soi

7. Parler d'une voix audible : bien se faire entendre.

8. Répéter le discours à l'avance : répéter pour se familiariser avec le discours.

9. Regarder l'auditoire : fixer le public et capter son attention.

## La préparation et la présentation d'un bon discours



Préparez un court discours sur les sujets suivants. Présentez-le à un petit groupe. Le groupe en évaluera chaque point.

Sujet n° 1 : Votre professeur préféré à l'école

Sujet n° 2 : Comment les citoyens peuvent participer à la vie civique

Les notes

1 = excellent

2 = bon

3 = satisfaisant

4 = faible

**Sujet n° 1**

Organisation \_\_\_\_\_

Confiance \_\_\_\_\_

Facile à comprendre \_\_\_\_\_

Clair et précis \_\_\_\_\_

Intéressant \_\_\_\_\_

Dans un bon ordre \_\_\_\_\_

**Sujet n° 2**

Organisation \_\_\_\_\_

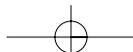
Confiance \_\_\_\_\_

Facile à comprendre \_\_\_\_\_

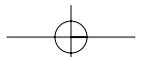
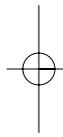
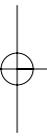
Clair et précis \_\_\_\_\_

Intéressant \_\_\_\_\_

Dans un bon ordre \_\_\_\_\_



## Les activités



# 14



L'Internet est un précieux outil pour la participation du citoyen au processus de développement de la collectivité. En cette ère de technologie, la communication et la recherche de l'information sont devenues considérablement plus faciles grâce à l'Internet et aux possibilités qu'il offre aux utilisateurs. La connexion à l'Internet permet aux petites villes d'être en contact avec les mouvements mondiaux et les événements internationaux.

Les deux principales fonctions de l'Internet sont l'information et la communication. L'information est un élément clé pour une démocratie. L'Internet fournit un accès facile à l'information, tels que nouvelles, documents officiels, manuels de formation, recherches, lois, organisations et beaucoup plus. La communication est une autre composante essentielle permettant la libre circulation des idées et des échanges entre les personnes à travers la planète.

La seule façon d'apprendre à utiliser l'Internet et toutes ses fonctions est de passer du temps sur un ordinateur et d'en explorer les possibilités.

- Obtenir l'information et les nouvelles
- Faire des recherches grâce aux bases de données ou aux bibliothèques connectées
- Communiquer rapidement et efficacement par courrier électronique
- Etablir des contacts avec les autres
- Rendre publics informations et événements
- Avoir accès à l'information sur les travaux, les bourses, les formations et les conférences.

Nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique  
[www.nepad.org](http://www.nepad.org)  
(français/anglais)

# 14 Les sites Web

## Les usages de l'Internet

**Sites de référence en matière de  
démocratie et d'éducation civique**

National Democratic Institute (NDI)

[www.ndi.org](http://www.ndi.org)

(anglais, un peu en français)

National Endowment for Democracy  
(NED)

[www.ned.org](http://www.ned.org)

(anglais, un peu en français)

CIVICUS – World Alliance for Citizen  
Participation

[www.civicus.org](http://www.civicus.org)

(français/anglais)

Banque mondiale

[www.worldbank.org](http://www.worldbank.org)

(français/anglais)

Center for Civic Education

[www.civiced.org](http://www.civiced.org)

(anglais)

International Foundation for Election  
Systems (IFES)

[www.ifes.org](http://www.ifes.org)

(anglais)

United States Institute of Peace (USIP)

[www.usip.org](http://www.usip.org)

(anglais)

Transparency International

[www.transparency.org](http://www.transparency.org)

(français/anglais)

Programme des Nations unies pour le  
développement (PNUD)

[www.undp.org](http://www.undp.org)

(français/anglais)

Organisation des Nations unies pour  
l'éducation, la science et la culture  
(UNESCO)

[www.portal.unesco.org](http://www.portal.unesco.org)

(français/anglais)

Institute for Democracy and Electoral  
Assistance (IDEA)

[www.idea.int](http://www.idea.int)

(anglais)

Agence américaine pour le  
développement international

(United States Agency for International  
Development – USAID)

[www.usaid.gov](http://www.usaid.gov)

(anglais)

Centre for Democratic Development  
(CDD-Ghana)

[www.cddghana.org](http://www.cddghana.org)

(anglais)

Centre pour la gouvernance démocratique  
(CGD, Burkina Faso)

[www.cgdbf.org](http://www.cgdbf.org)

(français/anglais)

Africa Centre for Peace and Conflict  
Studies

[www.brad.ac.uk/acad/peace/africa/africacentre.htm](http://www.brad.ac.uk/acad/peace/africa/africacentre.htm)

(anglais)

Commission économique des Nations  
unies pour l'Afrique (CEA)

[www.uneca.org](http://www.uneca.org)

(français/anglais)

Open Society Initiative for West Africa  
(OSIWA)

[www.osiwa.org](http://www.osiwa.org)

(français/anglais)

Center on Democracy, Development and  
the Rule of Law

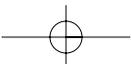
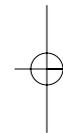
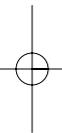
<http://cddrl.stanford.edu>

(anglais)

Kabissa – Space for Change in Africa

[www.kabissa.org](http://www.kabissa.org)

(anglais)



Freedom House  
[www.freedomhouse.org](http://www.freedomhouse.org)  
(anglais)

CIVITAS  
[www.civnet.org](http://www.civnet.org)  
(anglais)

International Crisis Group (IGC)  
[www.crisis.web.org](http://www.crisis.web.org)  
(français/anglais)

Search for Common Ground  
[www.sfcg.org](http://www.sfcg.org)  
(anglais)

Amnesty International (AI)  
[www.amnesty.org](http://www.amnesty.org)  
(français/anglais)

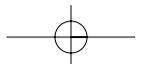
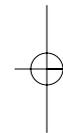
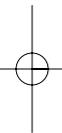
Human Rights Watch  
[www.hrw.org](http://www.hrw.org)  
(français/anglais)

World Movement for Democracy  
(anglais)  
[www.wmd.org](http://www.wmd.org)

Département d'Etat des Etats-Unis,  
International Information Programs  
<http://usinfo.state.gov/>

Africa Regional Services (ARS), Paris  
<http://usembassy.state.gov/paris-ars/>

Ambassade des Etats-Unis, Conakry,  
République de Guinée  
<http://usembassy.state.gov/conakry>



Aall, Pamela, Lt. Col. Daniel Miltenberger et Thomas G. Weiss. *Guide to IGOs, NGOs and the Military in Peace and Relief Operations*. Washington : US Institute of Peace Press, 2000.

Allison, Michael et Jude Kaye. *Strategic Planning for Nonprofit Organizations: A Practical Guide and Workbook*. New York : John Wiley & Sons, Inc., 1997.

Barry, Jan. *A Citizen's Guide to Grassroots Campaigns*. New Brunswick, New Jersey et Londres : Rutgers University Press, 2000.

Bayada, Bernadette, Anne-Catherine Bisot, Guy Boubault et Georges Gagnaire. *Conflit : mettre hors jeu la violence*. Lyon, France : Chronique sociale, 2000.

Beer, Jennifer E. et Eileen Stief. *The Mediator's Handbook*. Gabriola Island, Canada : New Society Publishers, 1997.

Boulding, Elise. *Cultures of Peace: The Hidden Side of History*. Syracuse, New York : Syracuse University Press, 2000.

Boyers, Sara Jane. *Teen Power Politics: Make Yourself Heard*. Brookfield, Connecticut : The Millbrook Press, 2000.

Bradford, Robert W. et J. Peter Duncan avec Brian Tracy. *Simplified Strategic*

*Planning: A No-Nonsense Guide for Busy People Who Want Results Fast*. Worcester, Massachusetts : Chandler House Press, 2000.

Cabana, Guy et Sylvie Massariol. *Les 10 secrets du négociateur efficace*. Outremont, Québec : Québecor, 2001.

*Citizenship and Basic Skills: Activities for Teaching Effective Citizenship*. Stockton, Californie : Stevens and Shea Publishers, 1995.

*CIVITAS: National Standards for Civics and Government*. Calabasas, Californie : Center for Civic Education, 1994.

Claude, Richard Pierre et Odile Ferroussier. *Le Tissage de la liberté*. Washington : Action Professionals Association for the People et United States Information Agency, 1988. (épuisé) \*

*The Concise Encyclopedia of Democracy*. Washington : CQ Press, 2000.

Dahl, Robert A. *De la démocratie*. Paris : Nouveaux Horizons, 2001.

Delivré, François. *Le Pouvoir de négocier. S'affronter sans violence : l'espace gagnant-gagnant en négociation*. Liège : Dunod, 2003.

# Bibliographie

Deyra, Michel. *L'Essentiel du droit des conflits armés*. Paris : Gualino, 2002.

Diamond, Larry. *Can the Whole World Become Democratic? Democracy, Development and International Policies*. Center for Democratic Study Paper 03'05. Irvine : University of California, 2003.

Diamond, Larry et Marc F. Plattner. *Le Rôle de l'armée en démocratie*. Paris : Nouveaux Horizons, 1999.

*Foundations of Democracy: Authority, Privacy, Responsibility and Justice*. Calabasas, Californie : Center for Civic Education, 1995.

Guber, Susan. *Comment remporter sa première élection. Vade-mecum du candidat*. Paris : Nouveaux Horizons, 2001.

Harris, Ian M. et Mary Lee Morrison. *Peace Education*. Jefferson, Caroline du Nord et Londres : McFarland & Company, Inc., 2003.

Haynes, Marion E. *Project Management: Practical Tools for Success*. Menlo Park, Californie : Crisp Publications, Inc., 2002.

Isaac, Katherine. *Civics for Democracy: A Journey for Teachers and Students*. Washington : Essential Books, 1992.

Kretzmann, John P. et John L. McKnight. *Building Communities from the Inside Out*. Chicago : ACTA Publications, 1993.

Lederach, John Paul. *The Little Book of Conflict Transformation*. Intercourse, Pennsylvanie : Good Books, 2003.

Levine, John R., Carol Baroudi et Margaret Levine Young. *Internet pour les nuls*. 9<sup>e</sup> éd. Paris : First Interactive, 2003.

Lewis, Barbara A. *The Kid's Guide to Social Action: How to solve the social problems you choose – and turn creative thinking into positive action*. Minneapolis : Free Spirit Publishing, 1998.

Maurel, Olivier. *La Non-violence active : 100 questions-réponses pour résister et agir*. Tressan, France : La Plage, 2001.

Mayer, Bernard. *The Dynamics of Conflict Resolution: A Practitioner's Guide*. San Francisco, Californie : Jossey-Bass, 2000.

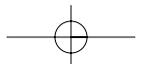
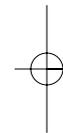
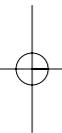
*Guide de la presse à l'intention des femmes*. Washington : United States Information Agency/ Département d'Etat, 1995.\*

Meyers, Sondra (éd). *La Démocratie est une discussion : L'engagement civique dans les démocraties nouvelles et anciennes*. New London, Connecticut : Connecticut College et l'United States Information Agency, 1997. \*

Meyers, Sondra (éd). *La Démocratie est une discussion II : Défis et promesses d'une nouvelle ère démocratique*. New London, Connecticut : Connecticut College et le Département d'Etat, 2000. \*

Minkler, John. *Active Citizenship: Empowering America's Youth*. Coarsegold, Californie : The Center for Multicultural Cooperation, 1996.

Moffitt, Mary Anne. *Campaign Strategies and Message Design: A Practitioner's Guide from Start to Finish*. Westport, Connecticut et Londres : Praeger, 1999.



Nagler, Michael N. *Is There No Other Way? The Search for a Nonviolent Future*. Berkeley, Californie : Berkeley Hills Books, 2001.

Petit, Yves. *Droit international du maintien de la paix*. Paris : Librairie Générale de Droit et de Jurisprudence, 2000.

Pinkney, Robert. *Democracy in the Third World*. Boulder, Colorado : Lynne Rienner Publishers, 1994.

Portny, Stanley E. *Project Management for Dummies*. New York : Wiley Publishing, Inc., 2001

Potter, W. James. *Media Literacy*. Thousand Oaks, Londres, New Delhi : Sage Publications, 2001.

Quigley, Charles N. (éd.) *CIVITAS: A Framework for Civic Education*. Calabasas, Californie : Center for Civic Education, 1991.

Reardon, Betty A. *Comprehensive Peace Education: Educating for a Global Responsibility*. New York et Londres : Teachers College Press, 1988.

Reardon, Betty A. *Educating for Human Dignity: Learning About Rights and Responsibilities*. Philadelphie : University of Pennsylvania Press, 1995.

Saner, Raymond. *L'Art de la négociation : Stratégie, tactique, motivation, compréhension, leadership*. Clamecy, France : Chiron, 2003.

Sen, Rinku. *Stir It Up: Lessons in Community Organizing and Advocacy*. San Francisco, Californie : Jossey-Bass, 2003.

Schudson, Michael. *Le Pouvoir des médias. Journalisme et démocratie*. Paris : Nouveaux Horizons, 2001.

Tartar-Goddet, Edith. *Savoir gérer les violences du quotidien*. Paris : Retz, 2001.

Thomas, John Clayton. *Action publique et participation des citoyens. Propositions pour une gestion démocratique revitalisée*. Paris : Nouveaux Horizons, 2000.

Urofsky, Melvin I. (éd.) *Basic Readings in U.S. Democracy*. Washington : United States Information Agency, 1994. \*

Warren, Mark E. *Democracy and Association*. Princeton et Oxford : Princeton University Press, 2001.

*We the People*. Calabasas, Californie : Center for Civic Education, 1988.

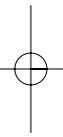
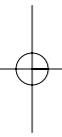
Weeks, Dudley. *The Eight Essential Steps to Conflict Resolution: Preserving Relationships at Work, at Home and in the Community*. New York : Jeremy P. Tarcher/Putnam, 1992.

Weil, Pierre. *L'Art de vivre en paix : Manuel d'éducation pour une culture de la paix*. Paris : UNESCO, 2002.

Weiss, Thomas, G. *Military-Civilian Interactions: Intervening in Humanitarian Crises*. Lanham et Oxford : Rowman & Littlefield, Publishers, Inc., 1999.

\* L' United States Information Agency (USIA) n'existe plus depuis octobre 1999, date à laquelle elle a été intégrée au Département d'Etat. Les publications de l'USIA/Département d'Etat ne sont disponibles qu'en dehors des Etats-Unis et par l'intermédiaire des Services d'information et de relations culturelles des ambassades des Etats-Unis. Pour de plus amples informations consulter le site Internet suivant :

**<http://usinfo.state.gov/products/pubs/list.htm>**



## Notes

